

RAPPORT ANNUEL

2018-2019

 Palais des congrès de **Montréal**



TABLE DES MATIÈRES

1 MISSION ET VISION	34 GOUVERNANCE
1 DÉCLARATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	35 CONSEIL D'ADMINISTRATION
2 LETTRES	44 ÉQUIPE DE DIRECTION AU 31 MARS 2019
3 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	46 DÉVELOPPEMENT DURABLE
4 MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	48 LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES
6 FAITS SAILLANTS 2018-2019	49 ENGAGEMENT SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ
10 REVUE DE L'ANNÉE	50 REDDITION DE COMPTES
21 SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2016-2019	62 AUTRES EXIGENCES LÉGALES
27 UTILISATION DES RESSOURCES	68 ÉTATS FINANCIERS
28 RESSOURCES HUMAINES	69 RAPPORT DE LA DIRECTION
31 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES	70 RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
33 RESSOURCES INFORMATIONNELLES	73 ÉTATS FINANCIERS
	93 INDEX DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

MISSION

SOLLICITER ET ACCUEILLIR DES CONGRÈS, DES EXPOSITIONS, DES CONFÉRENCES, DES RÉUNIONS ET AUTRES ÉVÉNEMENTS.

Institution publique à vocation commerciale, la Société du Palais des congrès de Montréal génère d'importantes retombées économiques et intellectuelles pour le Québec et contribue au rayonnement international de Montréal à titre de destination de premier plan.

VISION

Connecté à son milieu, le Palais est un lieu d'échanges innovateur, créatif et incontournable qui génère des émotions et une expérience client exceptionnelle pour le bénéfice économique du Québec et le rayonnement international de Montréal.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

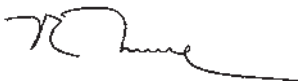
Les informations contenues dans le présent rapport annuel relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel 2018-2019 de la Société du Palais des congrès de Montréal présentent fidèlement :

- la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de la Société ;
- les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats ;
- des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2019.

À Montréal, le 7 juin 2019



Robert Mercure
Président-directeur général

LETTRES

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2019.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



Caroline Proulx
Ministre du Tourisme

LETTRE À LA MINISTRE

Madame Caroline Proulx
Ministre du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année financière du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Vous y trouverez les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période, de même que les états financiers dûment audités.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.



Claude Liboiron
Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un vent de changement a soufflé sur la Société du Palais des congrès de Montréal cette année.

Je souhaite remercier Raymond Larivée qui a su, au cours de son mandat, obtenir d'excellents résultats en surpassant les exigences de rentabilité du gouvernement et en mettant en place un modèle d'affaires solide, prêt à soutenir la croissance des années à venir.

Bienvenue au nouveau président-directeur général, Robert Mercure, qui a en l'espace de quelques mois su définir une vision audacieuse pour le Palais tout en développant de nouveaux projets à l'image de Montréal, terre d'innovation. Qu'il soit assuré de mon entière collaboration et de celle de tous les membres du conseil d'administration de la Société. À ce sujet, j'aimerais souligner le travail effectué par ces administrateurs tout au long de l'année et je les remercie pour leur dévouement et leur détermination. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier Suzanne Landry pour ses 12 années passées au sein du conseil, car son expertise aura été des plus précieuses.

Une nouvelle ère s'amorce dans la vie de la Société. Grâce à sa nouvelle vision, le Palais s'engage sur la voie de la croissance, tout en respectant les exigences gouvernementales en matière d'équilibre budgétaire. La direction pourra toujours compter sur les membres du conseil pour l'épauler dans ses décisions.

Une fois de plus en 2018-2019, la Société a connu de très bons résultats. Le taux de satisfaction de la clientèle a atteint un niveau exceptionnel. L'engagement des équipes à vouloir surpasser leurs attentes n'est pas étranger à ce résultat remarquable. Nous ne pouvons que féliciter la direction du Palais de garder le cap sur la croissance.

Cette synergie s'avère de très bon augure pour l'avenir.



A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Liboiron'.

Claude Liboiron
Président du conseil
d'administration
Société du Palais des
congrès de Montréal

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Quand j'ai pris les rênes de la Société en septembre dernier, j'étais très enthousiaste à l'idée de travailler avec une équipe talentueuse à développer un produit unique de grande qualité qui, j'en étais persuadé, pouvait faire sa marque dans le monde.

Au fil du temps qui passe, mon enthousiasme ne fait que grandir. Non seulement ai-je été très bien accueilli par les équipes du Palais et l'industrie touristique de la métropole, mais j'ai aussi rapidement ressenti le soutien que toute la communauté accorde à la réussite de la Société. Le Palais détient une place importante dans l'écosystème du tourisme d'affaires montréalais, et nous devons tout mettre en œuvre pour assurer sa pérennité et son succès, en commençant par une vision inspirante pour tous.

LE PALAIS, VECTEUR DE LA CRÉATIVITÉ MONTRÉLAISE

Le Palais des congrès de Montréal doit faire place au futur. Il doit devenir un centre de congrès novateur qui mettra au premier plan le savoir-faire des gens d'ici tout en invitant les Montréalais et les visiteurs en provenance des quatre coins du monde à y vivre des expériences uniques qui leur laisseront des souvenirs inoubliables de leur passage dans notre métropole. Le Palais doit faire preuve de leadership en mettant en place ce qu'il faut pour devenir le centre de congrès de demain.

Les destinées du Palais et de sa ville sont intimement liées. Montréal, reconnue mondialement pour son dynamisme et sa joie de vivre, constitue un terreau fertile pour l'innovation. Le Palais doit participer activement à cette effervescence en devenant un réel vecteur de la créativité montréalaise. Nous générerons des retombées économiques importantes. Nous saurons aussi générer des émotions, à l'image de la réputation de Montréal.

Cette année, le Palais a entamé une grande transformation en vue de devenir un centre de congrès du futur; il base sa métamorphose sur quatre piliers:

- Vibrer au rythme de la communauté montréalaise.
- Offrir une vitrine aux scientifiques et aux créateurs d'ici.
- Faire vivre aux visiteurs des émotions et des expériences mémorables.
- Être au cœur du développement du centre des congrès de demain.

C'est une vision ambitieuse, certes, mais elle se définira graduellement grâce à la collaboration des principaux acteurs de l'industrie, à l'expertise locale et au travail de l'équipe de direction et des collègues engagés dans la réussite du Palais. Nos partenaires sont unanimes: cette vision reflète la direction que doit prendre le Palais pour rester concurrentiel et se démarquer à l'international.

Le succès de notre transformation résidera dans les alliances que nous créerons avec des partenaires locaux qui ont comme objectif de faire briller la métropole et ses créateurs œuvrant dans différents domaines. À ce chapitre, j'aimerais remercier tous nos partenaires pour leur détermination à nous soutenir sur le chemin de la croissance, notamment Tourisme Montréal, l'Association des hôtels du Grand Montréal, les universités, nos Ambassadeurs et la communauté des affaires de même que la communauté artistique, qui nous aident à donner vie à notre vision.

SUR LA VOIE DU MILLION DE PARTICIPANTS

En 2018-2019, les événements tenus au Palais ont attiré une foule record de 915 761 participants, ce qui constitue un sommet dans l'histoire de la Société. En

tout, nous avons accueilli dans nos espaces 353 événements associés à une grande diversité de domaines. Les retombées économiques ont fait un bond de 18,4 % par rapport aux résultats de l'an passé, enregistrant un total de plus de 214,5 millions de dollars pour Montréal et le Québec. Le nombre total de nuitées est également en hausse de 17,4 %, atteignant plus de 142 000. Nos revenus autonomes poursuivent leur croissance, culminant à un sommet historique de près de 29 millions de dollars.

Nos équipes ont également travaillé très fort pour assurer la confirmation de 345 événements à venir, qui représentent des retombées économiques estimées à 213,8 millions de dollars et la venue de plus d'un million de participants.

UNE ÉQUIPE REMARQUABLE AU SERVICE DE CLIENTS TRÈS SATISFAITS

Source d'une grande fierté, le taux global de satisfaction de la clientèle a atteint 91,5 %, le résultat le plus élevé de la dernière décennie. Une performance historique sur le plan global, mais aussi pour chacun des marchés, qui affichent des taux de satisfaction de plus de 90 %, et pour les services de proximité qui s'illustrent avec plus de 95 %. Ce sont des résultats exceptionnels, d'autant plus qu'ils sont le fruit d'un travail d'équipe hors pair entre les différentes directions ainsi qu'entre les équipes du Palais et nos partenaires tels Capital Traiteur, Freeman audiovisuel et GES.

C'est le personnel du Palais qui porte en lui la réussite de la Société. J'ai le privilège de diriger une équipe de professionnels passionnés et expérimentés dont le dévouement mérite d'être souligné.

La concurrence, qu'elle soit internationale ou à l'intérieur même de nos frontières, reste féroce. De nouvelles destinations congrès émergent tous les ans, avec des offres très alléchantes. Nous jouissons d'une solide réputation, nous devons maintenant surprendre et offrir le meilleur de Montréal, une ville reconnue à l'échelle internationale. Il nous faut continuer de nous réinventer à chaque occasion et d'offrir une expérience renouvelée aux participants que nous accueillons.

À mon arrivée en poste, j'ai consulté les acteurs de l'industrie touristique montréalaise afin de prendre le pouls de la communauté. J'ai constaté un intérêt marqué de la part de mes interlocuteurs du milieu des affaires pour le projet d'agrandissement. Nous continuons donc à récolter toutes les données pertinentes pouvant alimenter les analyses de ce projet.

Une chose est certaine : le Palais a amorcé une métamorphose avec la ferme résolution de s'ouvrir sur la métropole et ses forces créatives. Montréal a beaucoup à offrir. Nous serons la vitrine internationale qui fera rayonner les créateurs et secteurs d'ici qui font notre renommée partout sur la planète.



A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Mercure'.

Robert Mercure
Président-directeur général



FAITS SAILLANTS 2018-2019

FAITS SAILLANTS 2018-2019

ACTIVITÉS	2019	2018
Événements tenus	353	360
Ententes conclues	345	388
Participants et visiteurs	915 761	835 036
Nuitées	142 041	120 970
Retombées économiques ¹	214 505 363 \$	181 140 296 \$

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

Revenus autonomes	28 950 125 \$	27 898 953 \$
Frais d'événements et d'exploitation	29 569 270 \$	27 878 903 \$
Taxes municipales et scolaires	11 065 128 \$	10 452 954 \$
Frais financiers	7 070 938 \$	7 425 105 \$
(Déficit)/Excédent de l'exercice	(12 225 236) \$ ²	4 711 974 \$

SITUATION FINANCIÈRE

Actifs financiers	34 263 364 \$	22 374 318 \$
Actifs non financiers (excluant immobilisations corporelles)	3 999 077 \$	3 821 316 \$
Immobilisations corporelles	172 156 062 \$	199 241 443 \$
Dette à long terme	188 349 366 \$	193 039 324 \$
Remboursement de la dette à long terme	14 864 001 \$	14 204 394 \$
Excédent cumulé	6 645 330 \$	18 870 566 \$

SUBVENTION DU GOUVERNEMENT

Dépenses nettes d'exploitation	50 610 \$	35 070 \$
Taxes municipales et scolaires	10 771 300 \$	10 771 300 \$
Service de la dette	22 666 900 \$	22 060 000 \$
Maintien des actifs	995 300 \$	995 300 \$
Subvention totale	34 484 110 \$	33 861 670 \$

REVENUS AUTONOMES PAR CATÉGORIE

Congrès	8 322 695 \$	8 781 213 \$
Conférences, réunions et galas (CRG)	6 293 274 \$	6 882 882 \$
Expositions	10 321 299 \$	8 862 458 \$
Stationnement	1 865 377 \$	1 631 073 \$
Autres	1 447 961 \$	1 363 235 \$
Intérêts	699 619 \$	378 092 \$
Revenus autonomes totaux	28 950 225 \$	27 898 953 \$

1. Estimation des recettes émanant des touristes d'affaires venus du Québec et de l'extérieur de la province.

2. Ce déficit est essentiellement dû à une perte exceptionnelle sur la cession d'une immobilisation corporelle.

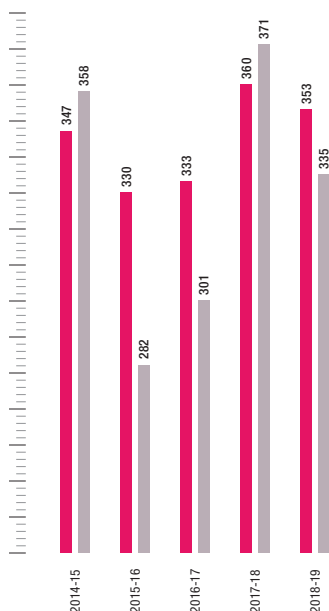
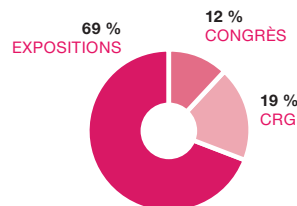
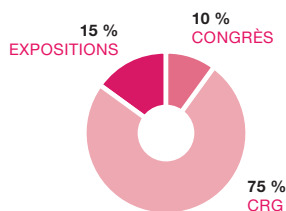
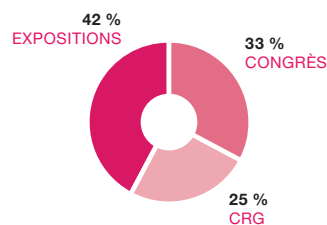
ÉVÉNEMENTS TENUS EN 2018-2019

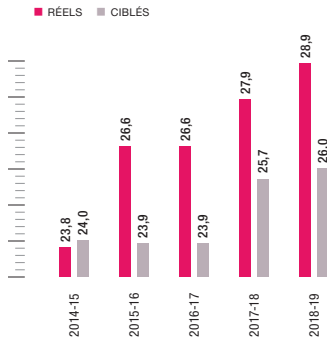
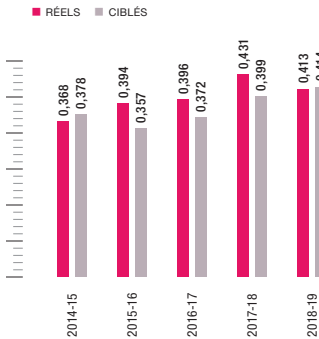
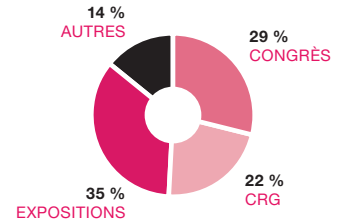
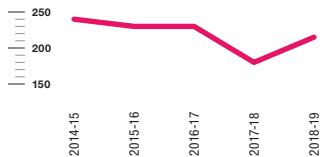
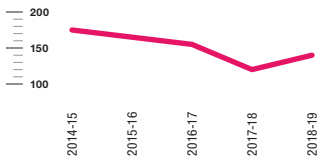
TYPE D'ÉVÉNEMENT	NOMBRE	PARTICIPANTS	NUITÉES	RETOMBÉES ÉCONOMIQUES
Congrès internationaux	15	22 831	55 602	46 640 869 \$
Congrès américains	8	20 890	47 003	53 908 690 \$
Congrès canadiens	5	16 220	10 128	7 710 271 \$
Congrès québécois	8	48 224	25 318	40 903 124 \$
Expositions commerciales	18	63 976	3 990	65 342 409 \$
Expositions publiques	33	567 835	—*	—*
Réunions diverses	191	99 793	—*	—*
Événements spéciaux	41	48 514	—*	—*
Réceptions	34	27 478	—*	—*
TOTAL	353	915 761	142 041	214 505 363 \$

* Données non comptabilisées

TOTAL DES
ÉVÉNEMENTS
DE 2014-2015 À 2018-2019

■ RÉELS ■ CIBLÉS

TOTAL DU NOMBRE
DE PARTICIPANTS
DE 2014-2015 À 2018-2019RÉPARTITION DU NOMBRE
TOTAL DE PARTICIPANTS
PAR MARCHÉ EN 2018-2019RÉPARTITION DES
ÉVÉNEMENTS PAR MARCHÉ
EN 2018-2019RÉPARTITION DES REVENUS
ÉVÉNEMENTIELS PAR
MARCHÉ EN 2018-2019

**TOTAL DES REVENUS
AUTONOMES (EN M\$)
DE 2014-2015 À 2018-2019**

**TOTAL DES REVENUS
AUTONOMES AU PI²
DE 2014-2015 À 2018-2019**

**RÉPARTITION DES REVENUS
AUTONOMES PAR MARCHÉ
EN 2018-2019**

**RETOMBÉES
ÉCONOMIQUES (EN M\$)
DE 2014-2015 À 2018-2019**

**NOMBRE TOTAL DE NUITÉES
(EN MILLIERS)
DE 2014-2015 À 2018-2019**

ENTENTES CONCLUES EN 2018-2019

TYPE D'ÉVÉNEMENT	NOMBRE	PARTICIPANTS	NUITÉES	RETOMBÉES ÉCONOMIQUES
Congrès internationaux	10	24 200	67 760	61 714 361 \$
Congrès américains	8	17 000	38 250	43 706 809 \$
Congrès canadiens	4	5 500	13 200	11 057 628 \$
Congrès québécois	6	19 700	10 344	33 626 472 \$
Expositions commerciales	17	56 650	2 397	63 674 359 \$
Expositions publiques	42	994 369	—*	—*
Réunions diverses	200	93 460	—*	—*
Événements spéciaux	28	49 545	—*	—*
Réceptions	30	22 616	—*	—*
TOTAL	345	1 283 040	131 951	213 779 629 \$

* Données non comptabilisées



REVUE
DE L'ANNÉE





1

Le Palais, générateur d'émotions et d'expériences inoubliables

L'année 2018-2019 a été marquée par la définition d'une nouvelle vision qui positionne le Palais comme vecteur de la créativité montréalaise.

Ancré dans la réalité d'une métropole dynamique reconnue pour sa créativité et ses innovations, le Palais veut devenir un leader de son industrie et un centre de congrès novateur. Pour cela, il mettra au premier plan le savoir-faire des gens d'ici, tout en invitant les Montréalais et les visiteurs en provenance des quatre coins du monde à y vivre des expériences uniques qui leur laisseront des souvenirs inoubliables de leur passage dans notre métropole.

Les Printemps du Palais constituent la première concrétisation de cette nouvelle vision, la première d'une longue liste en devenir! Grâce à une programmation 100 % québécoise où se côtoient œuvres éphémères, installations interactives, aménagements publics design et activités saisonnières, cet événement est une démonstration festive du savoir-faire montréalais et une invitation à redécouvrir le Palais. Plusieurs des installations déployées par le Palais profiteront aux clients durant toute l'année.



2



3

4



1. *Rayon* – Une imposante structure de rondins par EN TEMPS ET LIEU
2. Îlot vert par Aire Commune
3. Pianos publics à signature montréalaise
4. Tables de ping-pong stimulantes par Labodeco
5. *Pacomo* – l'ours des Galeries du Palais, une œuvre en carton recyclé par Laurence Vallières
6. Bornes de recharge sportives par DIX au carré



5



6

Montréal, toujours première au palmarès des meilleures destinations congrès

Une fois de plus, Montréal a été sacrée la ville accueillant le plus grand nombre de congrès internationaux dans les Amériques, selon le classement 2017 de l'Union des Associations Internationales (UAI).

La Société est fière de contribuer au rayonnement de la métropole grâce à l'excellence de son offre auprès des organisateurs de congrès du monde entier.



Une excellente performance globale

En signant 345 ententes pour la tenue d'événements dans les années à venir, la Société a connu la deuxième meilleure performance des cinq dernières années en matière de superficie. En effet, les ententes conclues en 2018-2019 représentent l'occupation d'un total de 76,3 millions de pieds carrés, un résultat supérieur à la moyenne des cinq dernières années qui se chiffre à 62 millions de pieds carrés.

Parmi les ententes dignes de mention, notons les congrès d'envergure suivants :

- **Congrès du Conseil international des infirmières**
Du 1^{er} au 5 juillet 2023, 8 000 délégués
- **International Congress of Parkinson's Disease and Movement Disorders**
Du 10 au 14 septembre 2023, 4 300 délégués
- **World Congress of Nephrology**
Du 15 au 19 avril 2021, 4 000 délégués
- **Ecological Society of America Annual Meeting**
Du 14 au 19 août 2022, 4 000 délégués
- **American Academy of Hospice and Palliative Medicine Annual Assembly**
Du 22 au 25 mars 2023, 4 000 délégués





Une vitrine pour l'intelligence artificielle

Montréal, leader international en intelligence artificielle (IA), compte sur un puissant réseau scientifique, avec la plus grande communauté universitaire en apprentissage profond du globe. Plusieurs chefs de file mondiaux du domaine se sont implantés à Montréal ces dernières années, attirés par l'effervescence de la métropole dans cette discipline.

Le Palais a participé activement à ce bouillonnement d'idées en accueillant des milliers de participants et de... robots à l'occasion de trois événements d'envergure en IA.

- **NeurIPS – Neural Information Processing Systems**
Du 2 au 8 décembre 2018, 8 600 délégués
- **CHI – Conference on Human Factors in Computing Systems**
Du 21 au 26 avril 2018, 3 000 délégués
- **RoboCup – RoboCup International 2018**
Du 17 au 22 juin 2018, 4 000 délégués

Un chef de file dans l'écosystème d'innovation montréalais

En 2018-2019, le Palais est devenu Grand partenaire du **MT Lab**, premier incubateur d'innovations en tourisme, culture et divertissement en Amérique du Nord. Dans le cadre de cette association, le Palais travaille avec des entreprises montréalaises émergentes pour développer le centre des congrès de l'avenir. Par son rôle actif auprès d'entreprises émergentes, le Palais stimule l'innovation dans son industrie et bénéficie de l'expertise d'entrepreneurs montréalais pour développer des expériences inoubliables pour les participants aux événements, notamment en utilisant la technologie et en sollicitant les différents sens.

Le programme d'incubation dure un an et permet aux entrepreneurs de proposer des solutions ingénieuses à des enjeux concrets identifiés par le Palais et les partenaires du MT Lab.



Une belle visibilité dans les médias et les réseaux sociaux

Dans les médias traditionnels comme dans les médias numériques, le Palais a fait la manchette grâce notamment à la diffusion de 16 communiqués. Résultat de ses activités de communication publique et de ses nombreux événements accueillis, 753 articles et 3 948 mentions sur le Palais ont paru pendant l'année.

Le nombre total d'abonnés sur les principales plateformes numériques est passé à 24 905, en hausse de 12,9 % par rapport à l'an passé. Des infolettres ciblant différentes clientèles ont également contribué à la notoriété du Palais en obtenant d'excellents taux d'ouverture allant de 32,7 % à 49,8 %, selon les sujets.

Dans les domaines du cinéma et de la télévision, le Palais a accueilli 46 tournages au cours de l'année 2018-2019.





Une collaboration affirmée avec les hôtels montréalais au sein d'une longue liste d'alliances stratégiques

Elles sont nombreuses et touchent à une variété de domaines. Les alliances stratégiques que signe le Palais avec ses partenaires permettent d'ouvrir de nouvelles avenues dans des secteurs porteurs.

Cette année aura été marquée par la tenue de la première table ronde de l'industrie des congrès, initiée par le Palais et organisée en collaboration avec l'Association des hôtels du Grand Montréal (AHGM). Ce rapprochement avec l'industrie hôtelière est le fruit de la nouvelle vision de la direction, qui se veut inclusive et ouverte à la communauté. C'est dans cet esprit de collaboration que les équipes du Palais et des hôtels ont été appelées à travailler ensemble au bénéfice de la destination : Montréal. En plus de la table ronde qui se tiendra tous les ans, les représentants commerciaux des hôtels ont assisté en grand nombre et avec enthousiasme à la visite du Palais à laquelle ils avaient été conviés.

Dans le même ordre d'idée, la première rencontre du nouveau comité stratégique multisectoriel a eu lieu en 2018-2019. Ayant pour mission d'établir des liens avec des influenceurs qui contribueront activement à confirmer des congrès internationaux d'envergure à Montréal, au Palais, ce prestigieux comité réunit un groupe de leaders représentant huit des principaux secteurs d'activités de la métropole.

Grâce à de premiers échanges fructueux, les résultats des travaux de ce comité s'annoncent prometteurs. Ses membres sont :

- **Suzanne Benoît**, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal;
- **Frank Béraud**, président-directeur général de Montréal InVivo;
- **Mathieu Charbonneau**, directeur général de CargoM;
- **James J. Clark**, professeur au département de génie électrique de l'Université McGill;
- **Fabrice Labeau**, premier vice-principal exécutif adjoint – études et vie étudiante de l'Université McGill;
- **Marie Larue**, présidente-directrice générale de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail;
- **Gilles Savard**, directeur général d'IVADO;
- **Rémi Quirion**, scientifique en chef du Québec et directeur scientifique par intérim du Fonds de recherche du Québec – Santé;
- **Janice L. Bailey**, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies;
- **Louise Poissant**, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture.

Par ailleurs, en plus du comité Aérospatiale et des partenariats signés avec les Fonds de recherche du Québec et l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, le Palais a mis sur pied un comité Destination Affaires, dont l'objectif est de définir une orientation stratégique permettant au Palais de faire des progrès sur le marché corporatif.

Pr Hany Moustapha, président du Club des Ambassadeurs, en compagnie de P^r Fabrice Labeau nommé Ambassadeur émérite au Gala Reconnaissance.



Le Club des Ambassadeurs, toujours d'une importance capitale

Preuve vivante des liens que le Palais entretient avec le milieu universitaire et la communauté des affaires, le Club des Ambassadeurs est toujours d'actualité en 2018-2019, apportant un précieux soutien à la confirmation de congrès internationaux.

Sous l'égide de P^r Hany Moustapha, dont la détermination a permis de confirmer plusieurs congrès en aérospatiale, le Club des Ambassadeurs réunit 326 membres parmi lesquels on compte des professeurs, des chercheurs, des spécialistes de différents secteurs – dont la santé, l'aérospatiale, les transports, les sciences sociales, etc. – ainsi que des personnalités du monde des affaires.

En plus du Gala Reconnaissance 2018 au cours duquel 18 nouveaux Ambassadeurs ont été introduits pour avoir attiré un total de 12 événements d'envergure, le Palais a organisé plusieurs activités dans le but de favoriser les échanges et de motiver la relève.



Le trio jazz Lady Rouge lors du Gala Reconnaissance 2018.





Un Gala Reconnaissance mémorable

Événement incontournable de l'industrie touristique québécoise, le Gala Reconnaissance du Palais des congrès de Montréal a eu lieu en novembre. Il a rendu hommage à 18 personnes qui, parallèlement à leurs activités professionnelles, ont choisi de jouer un rôle actif dans la confirmation d'un événement d'envergure à Montréal, au Palais.

Le Gala Reconnaissance a également été l'occasion de célébrer les lauréats des prix « Relève étoile » des Fonds de recherche du Québec et de la première édition du prix IRSST – Club des Ambassadeurs.

Le Palais souhaite remercier les grands hôteliers de la métropole pour leur précieuse contribution à la réussite de ce gala.

LES AMBASSADEURS ACCRÉDITÉS EN 2018

- **Wahab Almuhtadi**, 42nd IEEE International Conference on Communications – ICC 2021
- **Karim Benyekhlef**, 21st Annual General Meeting – Internet Corporation for Assigned Names and Numbers – ICANN66
- **Dominic Bruneau**, World Robot Olympiad – WRO 2020
- **Denis deBlois**, 7th FIP Pharmaceutical Sciences World Congress
- **Fabien Gélinas**, 21st Annual General Meeting – Internet Corporation for Assigned Names and Numbers – ICANN66
- **Ali Hafez**, 9th International Congress on Glaucoma Surgery – ICGS 2018

- **James J. Clark**, 18th International Conference on Computer Vision – ICCV 2021
- **Ibrahim J. Gedeon**, 42nd IEEE International Conference on Communications – ICC 2021
- **Susan Kahn**, XXXI ISTH Congress with 69th Annual SSC Meeting – International Society on Thrombosis and Haemostasis
- **Fabrice Labeau**, The 18th IEEE Conference on Sensors – IEEE SENSORS 2019
- **Lyne Lalonde**, 7th FIP Pharmaceutical Sciences World Congress
- **Shirley Lehnert**, 17th International Congress on Radiation Research – ICRR 2023
- **Yola Moride**, 33rd International Conference on Pharmacoepidemiology & Therapeutic Risk Management
- **Hany Moustapha**, Global Power & Propulsion Society Conference, GPPS 2018
- **Joelle Pineau**, 30th International Joint Conference on Artificial Intelligence – IJCAI 2021
- **Doina Precup**, 30th International Joint Conference on Artificial Intelligence – IJCAI 2021
- **Marc Rodger**, XXXI ISTH Congress with 69th Annual SSC Meeting – International Society on Thrombosis and Haemostasis
- **Jan Seuntjens**, 17th International Congress on Radiation Research – ICRR 2023

PRIX « RELÈVE ÉTOILE » DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

- **Catherine Bélanger**, prix Jacques-Genest, Fonds Santé
- **Maude Brunet**, prix Paul-Gérin-Lajoie, Fonds Société et culture
- **Kha Han Lisa Dang**, prix Louis-Berlinguet, Fonds Nature et technologie

PRIX IRSST – CLUB DES AMBASSADEURS

- **Franck Sgard et Jérémie Voix**, The 26th International Congress on Sound and Vibration – ICSV26





Un sommet historique du taux de satisfaction de la clientèle

Avec 91,5 %, le taux global de satisfaction de la clientèle est le plus élevé obtenu au cours de la dernière décennie. Cette performance historique sur le plan global se reflète dans chacun des marchés, qui affichent tous d'excellents résultats en 2018-2019, soit :

- Marché des congrès à 94,6 %
- Marché des expositions à 90,3 %
- Marché des conférences, des réunions et des galas à 91,2 %

Ces résultats exceptionnels sont le fruit d'un travail d'équipe hors pair entre les différentes directions ainsi qu'entre les équipes du Palais et ses partenaires. Les services de proximité (production, coordination, planification, ventes et contrats) ont d'ailleurs obtenu des notes au-delà de 95 %.

Signalons que des efforts particuliers ont été faits cette année pour continuer d'améliorer l'expérience client, notamment avec :

- la bonification du Programme Reconnaissance des clients mettant en valeur des objets fabriqués au Québec ;
- la transformation du Salon VIP en un espace *lounge* très apprécié.

La qualité de ses services a notamment été saluée à Londres lorsque le Palais a été nommé finaliste au prestigieux AIPC Apex, un prix qui reconnaît les plus hautes performances au monde en ce qui a trait à la satisfaction de la clientèle.





SUIVI DU PLAN
STRATÉGIQUE
2016-2019

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2016-2019

L'ANNÉE 2018-2019 CONSTITUE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE ANNÉE DU PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL DE LA SOCIÉTÉ, ORCHESTRÉ AUTOUR DE TROIS ENJEUX.

ENJEU 1

LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER DES OPTIONS STRATÉGIQUES POUR ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU PALAIS DES CONGRÈS ET DE MONTRÉAL, DANS L'OPTIQUE DE FAVORISER LA RÉALISATION DE SA MISSION À LONG TERME

ORIENTATION 1.1

ASSURER UNE CROISSANCE CONTINUE DES VENTES AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES ET FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN MODÈLE DE GESTION OPTIMALE DES ESPACES, EN MAINTENANT L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE OPÉRATIONNEL

Objectif 1.1.1	Augmenter le taux d'occupation des espaces locatifs pour atteindre la moyenne supérieure d'occupation des centres de congrès comparables, soit un taux de 50 %
Cible	Taux d'occupation de 50 % en 2018-2019
Indicateur	Taux d'occupation des espaces locatifs

	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux d'occupation	47,7 %	46,0 %	45,8 %	48,0 %	46,5 %	50,0 %

Objectif 1.1.2 Confirmer un minimum de 100 millions de pieds carrés sur le marché des congrès au cours des trois prochaines années

Cible 33,3 millions de pieds carrés par année

Indicateur Nombre de pieds carrés confirmés sur le marché des congrès

	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Millions de pi ² confirmés	26,9	33,3	24,5	33,3	18,3	33,3

Objectif 1.1.3 Accroître annuellement les revenus autonomes

Cible Atteindre 25,9 millions de dollars d'ici 2018-2019

Indicateur Résultats financiers annuels

	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Revenus autonomes en M\$	26,7	24,2	27,9	25,0	28,9	25,9

Objectif 1.1.4 Maintenir annuellement l'équilibre budgétaire

Cible Limiter à 25 % des revenus les dépenses directes et à 75 % les dépenses d'administration

Indicateur Résultats financiers annuels

	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Dépenses directes	24,4 %	≤ 25 %	24,7 %	≤ 25 %	24,9 %	≤ 25 %
Dépenses d'administration	68,5 %	≤ 75 %	62,9 %	≤ 75 %	69,2 %	≤ 75 %

ORIENTATION 1.2

ACCROÎTRE LES RETOMBÉES TOURISTIQUES À LONG TERME POUR MONTRÉAL ET LE QUÉBEC

Objectif 1.2.1 Évaluer l'opportunité d'agrandir le Palais actuel afin d'augmenter significativement les retombées touristiques à long terme

Cible Compléter et déposer les études requises d'ici le 30 juin 2017

Indicateur Réalisation d'une étude de marché et d'un dossier d'opportunité sur le besoin d'agrandir le Palais

	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Étude de marché	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Réalisée
Dossier d'opportunité	En cours	En cours	En cours	Réalisé	En cours	Réalisé

ENJEU 2

LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER EN CONTINU L'EXPÉRIENCE CLIENT PAR L'EXCELLENCE, L'INNOVATION ET LA CRÉATIVITÉ, TANT AU SERVICE À LA CLIENTÈLE QU'AUX INSTALLATIONS

ORIENTATION 2.1

ASSURER UNE CROISSANCE CONTINUE DU TAUX DE SATISFACTION GLOBALE RELATIF AU SERVICE À LA CLIENTÈLE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Objectif 2.1.1 Maintenir les performances historiques pour tous les marchés desservis et augmenter le taux de satisfaction global des clients

Cible Atteindre un taux de satisfaction global de 89,5 % en 2018-2019

Indicateur Taux annuel de satisfaction global

	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux annuel de satisfaction global	88,1 %	88,5 %	89,8 %	89,0 %	91,5 %	89,5 %

ORIENTATION 2.2

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TECHNOLOGIQUE PRODUCTIVE ET D'AVANT-GARDE, EN MISANT SUR UNE UTILISATION ACCRUE ET UNE CROISSANCE DES REVENUS

Objectif 2.2.1	Augmenter le taux de satisfaction de la clientèle au niveau des services de télécommunication					
Cible	Atteindre un taux de satisfaction de 85,75 % en 2018-2019					
Indicateur	Taux annuel de satisfaction des services de télécommunication					
	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux annuel de satisfaction quant aux services de télécommunication	81,9 %	85,25 %	85,9 %	85,5 %	88,0 %	85,75 %

ENJEU 3

LA NÉCESSITÉ DE POURSUIVRE L'OPTIMISATION DES PROCESSUS ET D'AMÉLIORER EN CONTINU LA QUALITÉ DE L'ORGANISATION, EN FONCTION DES BESOINS DES CLIENTS ET DES ATTENTES GOUVERNEMENTALES

ORIENTATION 3.1

MODERNISER LES PROCESSUS D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL EN APPLIQUANT À L'ENSEMBLE DES SERVICES LES MEILLEURES PRATIQUES ET LES DERNIÈRES TECHNOLOGIES APPLICABLES

Objectif 3.1.1	Optimiser les processus d'affaires					
Cible	Projet complété avant le 30 septembre 2017					
Indicateur	Implantation de la version 20 de l'Event Business Management Software (EBMS) avec optimisation des processus de réservation et de planification des événements					
	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Implantation de la V20 d'EBMS	En cours	En cours	En cours	Réalisée	Réalisée	Réalisée
Optimisation du processus de réservation	En cours	En cours	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Réalisée
Optimisation du processus de planification des événements	En cours	En cours	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Réalisée

Objectif 3.1.2	Informatiser l'information de gestion					
Cible	Projets complétés : 1. 31 mars 2017 2. 31 mars 2018					
Indicateur	Informatisation : 1. Du calcul du taux d'occupation 2. Des indicateurs financiers de performance					
	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Calcul du taux d'occupation	En cours	Réalisé	En cours	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Indicateurs financiers de performance	En cours	En cours	En cours	Réalisé	Réalisé	Réalisé

ORIENTATION 3.2

MAINTENIR UN PROGRAMME PERMANENT D'AMÉLIORATION DE LA SATISFACTION DES EMPLOYÉS

Objectif 3.2.1	Augmenter le taux de satisfaction des employés à l'égard de leur travail					
Cible	Satisfaction moyenne globale supérieure à 70 % en 2016-2017 et minimum de 72,5 % en 2018-2019					
Indicateur	Résultats du sondage sur la satisfaction des employés					
	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction moyenne globale	72,2 %	> 70 %	s.o.	> 70 %	s.o.	> 72,5 %



UTILISATION DES **RESSOURCES**

RESSOURCES HUMAINES

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS
ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS
DE SERVICES

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

RESSOURCES HUMAINES

PLUSIEURS INITIATIVES VISANT À FAVORISER LES ÉCHANGES ET À AMÉLIORER LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ONT VU LE JOUR EN 2018-2019.

1^{ER} FORUM DES COLLÈGUES

À l'occasion de ce premier forum, les collègues ont pu en apprendre davantage sur la nouvelle vision du Palais tout en donnant leur avis sur le plan stratégique 2020-2023 en cours d'élaboration. Par ailleurs, le personnel a participé à un atelier interactif couvrant plusieurs sujets d'intérêt (enjeux internes, satisfaction de la clientèle, travail d'équipe et communication). Ces échanges ont permis aux collègues de participer concrètement au développement de la vision du Palais de demain.

PROGRAMME « COLLÈGUE D'UN JOUR »

Avec pour objectifs de briser les silos, d'améliorer le travail d'équipe et de partager les connaissances, ce programme donne l'occasion aux employés de découvrir une nouvelle réalité en expérimentant le poste d'un collègue qu'ils ne côtoient pas normalement dans le cadre de leurs fonctions. Ce programme a connu un beau succès à sa première année, suscitant 24 demandes d'échange, dont 15 ont eu lieu avant la fin de l'année financière 2018-2019. L'équipe de notre fournisseur exclusif, Capital Traiteur, a même accueilli des employés du Palais dans le cadre de ce programme.

DES FORMATIONS D'UNE GRANDE DIVERSITÉ

Dans une perspective d'amélioration continue, des équipes de la Société ont pu suivre des formations sur une grande variété de sujets :

- technologie (nouvelle version d'EBMS, téléphonie IP, conception de sites Web, ADO.NET Entity Framework, Webex, iPad au travail);
- santé et sécurité au travail;
- facultés affaiblies et possible dépendance en milieu de travail (un outil de repérage et d'accompagnement pour les cadres, superviseurs et chefs d'équipe, pour faciliter l'application de la politique encadrant

la consommation et la possession de drogue et alcool, élaborée à la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le cannabis*);

- développement du potentiel créatif;
- trucs et astuces dans les relations d'affaires.

LES EMPLOYÉS À L'HONNEUR POUR LES 35 ANS DU PALAIS

Cette année, la Société a souligné l'engagement de l'ensemble de ses employés par une activité festive qui célébrait également le 35^e anniversaire du Palais. Une attention particulière a été portée au dévouement de neuf employés ayant plus de 30 ans de service.

De plus, en continuité avec les années antérieures, le président-directeur général a échangé sur différents sujets avec les collègues à l'occasion d'une dizaine de déjeuners-causeries.

UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF

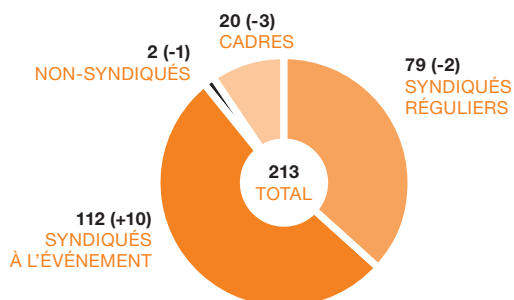
Afin de favoriser leur bien-être, la Société encourage ses employés à adopter un mode de vie sain et actif, en mettant à leur disposition un local pouvant servir à de l'activité physique et deux clés de Bixi. D'ailleurs, un collègue spécialiste de la mise en forme et des arts martiaux s'est impliqué en partageant ses connaissances lors de séances sur l'heure du dîner. Les activités associées aux saines habitudes de vie se sont poursuivies en 2018-2019 : programme d'aide aux employés, clinique de vaccination contre la grippe, horaires de travail variables et tarifs de groupe à un centre de conditionnement physique.

CODE D'ÉTHIQUE DU PERSONNEL

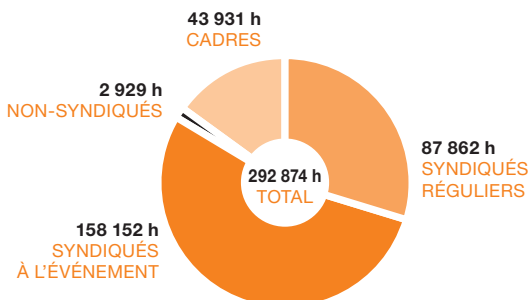
Le code d'éthique du personnel de la Société du Palais des congrès de Montréal peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codepersonnel.

PORTRAIT DE L'EFFECTIF

L'EFFECTIF EN POSTE¹
AU 31 MARS 2019

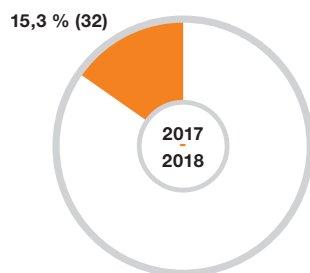
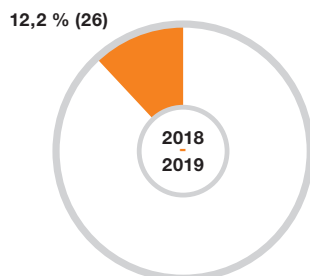


L'EFFECTIF UTILISÉ
AU 31 MARS 2019 (EN HEURES)

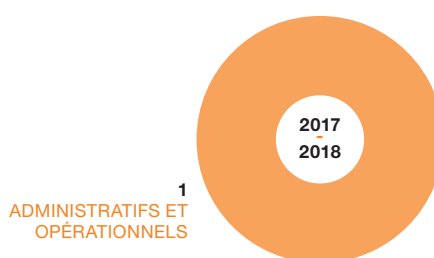
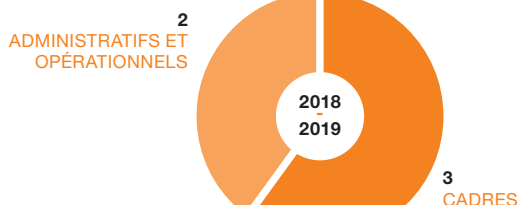


¹ Effectif en poste : le nombre de personnes en poste au 31 mars 2019 et non le nombre d'employés à temps complet (ETC). Le chiffre entre parenthèses représente l'écart par rapport à 2017-2018.

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES
(TAUX DE ROULEMENT) DU PERSONNEL RÉGULIER

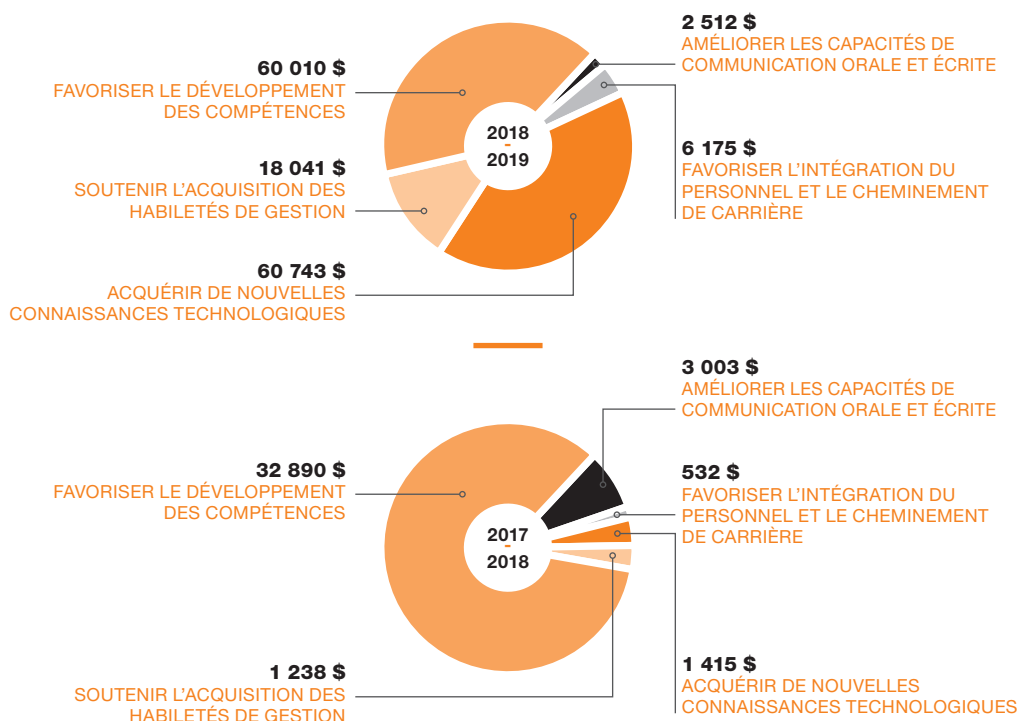


NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI
AYANT PRIS LEUR RETRAITE



FORMATION

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMP D'ACTIVITÉ



ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN FORMATION

	Proportion de la masse salariale	Nombre moyen de jours de formation par personne	Montant alloué par personne
2017-2018	0,56 %	1,1	141,66 \$
2018-2019	1,4 %	2,3	296,50 \$

JOURS DE FORMATION SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI

	Cadres	Administratifs et opérationnels
2017-2018	31,83	188,04
2018-2019	67,87	324,32

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Cette information est également diffusée sur le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec : seao.ca

Aux fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit fournir les renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus exigés par le Conseil du trésor.

CONTRATS DE SERVICES

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2018 ET LE 31 MARS 2019

	Nombre	Valeur (en milliers de \$)
Contrats de services avec une personne physique ¹	–	–
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	11	6 791,2
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	11	6 791,2

¹ Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

² Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La LGCE prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi.

Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, la somme des effectifs des organismes publics relevant

d'un ministre dont le personnel n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique* ne doit pas excéder un certain nombre d'heures, la limite étant de 288 500 heures pour la Société. Au terme de cette période, la Société constate qu'elle a manqué de peu la cible fixée par la ministre du Tourisme. L'écart est lié au volume de ses activités, qui nécessitait de maintenir en place le personnel requis pour assurer un niveau de service respectant les attentes des clients.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2019
Personnel d'encadrement	41 554	0	41 554	19
Personnel professionnel	0	0	0	0
Personnel infirmier	0	0	0	0
Personnel enseignant	0	0	0	0
Personnel de bureau, technicien et assimilé	152 588	7 488	160 075	87
Agents de la paix	0	0	0	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	83 266	7 978	91 244	100
Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
TOTAL DES HEURES	277 408	15 466	292 874	206
TOTAL EN ETC (nombre d'heures/1 826,3)			160	

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

La Direction des technologies de l'information fournit à toute l'organisation un environnement technologique fiable, productif et sécuritaire qui permet l'atteinte des objectifs poursuivis. Elle demeure à l'avant-garde des nouvelles technologies en suggérant à toutes les directions des solutions évolutives afin de maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières

et s'assure d'offrir un environnement technologique productif à la clientèle.

Les tableaux suivants font état des activités d'encadrement ou de continuité ainsi que des dossiers en ressources informationnelles pour l'exercice 2018-2019.

COÛTS PRÉVUS ET COÛTS RÉELS DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES EN 2018-2019 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Catégorie de coûts	Coûts capitalisables (investissements) prévus	Coûts capitalisables (investissements) réels	Coûts non capitalisables (dépenses) prévus	Coûts non capitalisables (dépenses) réels
Activités d'encadrement	–	–	169,4	168,3
Activités de continuité	231,3	118,1	1 331,6	1 320,9
Dossiers	268,7	190,8	–	–
TOTAL	500,0	308,9	1 501,0	1 489,2

LISTE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPAUX DOSSIERS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

En 2018-2019, il y a eu deux dossiers en ressources informationnelles. Ceux-ci sont en cours de réalisation.



GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA DIRECTION AU 31 MARS 2019

GOUVERNANCE

EN 2018-2019, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST PENCHÉ SUR L'IDENTIFICATION ET LA RECOMMANDATION DE NOUVEAUX CANDIDATS AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS VACANTS, AINSI QUE SUR LA NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, ROBERT MERCURE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Normalement composé de 11 membres, le conseil d'administration s'assure de la conformité de la gestion de la Société aux dispositions de sa loi constitutive et de ses règlements. Ainsi, le conseil édicte les règlements et approuve les principales orientations et politiques de la Société liées à ses activités. En outre, le conseil approuve les normes et barèmes de rémunération et les autres conditions d'emploi du personnel-cadre et non syndiqué, selon les paramètres déterminés par le gouvernement.

Le conseil approuve le plan stratégique de la Société, les budgets de même que les états financiers annuels.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année financière 2018-2019, le conseil d'administration s'est réuni à onze (11) reprises à l'occasion de cinq (5) réunions ordinaires et de six (6) réunions extraordinaires.

L'année 2018-2019 a été marquée par la mise en place d'un comité ad hoc responsable du recrutement d'un nouveau président-directeur général. Plusieurs rencontres de travail ont été organisées dans le but d'établir le profil du poste, rédiger la description des responsabilités et rencontrer les candidats. Le comité est très satisfait du déroulement et des résultats de ses démarches.

Au cours des réunions ordinaires du conseil, qui se tiennent à huis clos, sans la présence de la direction, les membres ont entériné, sur la recommandation du comité d'audit, l'octroi et la modification de divers contrats après avoir examiné les résultats des appels d'offres.

De plus, le conseil d'administration a adopté diverses résolutions d'ordre administratif, notamment la modification de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation. Le conseil s'est également impliqué dans la planification stratégique 2019-2023 de la Société, débutée à l'hiver 2019.

En ce qui a trait aux pratiques de gouvernance, le conseil d'administration, sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, a procédé à la révision des codes d'éthique des administrateurs et du personnel de la Société, du questionnaire d'évaluation des membres du conseil et de ses comités ainsi qu'à l'exercice annuel d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil et de ses comités.

Ils ont également identifié les candidatures de nouveaux administrateurs selon les profils de compétences et les ont soumises au gouvernement. Le conseil d'administration a de plus approuvé : les états financiers 2017-2018, les budgets de fonctionnement, d'immobilisations et d'amortissements, la programmation annuelle des projets de même que le budget en ressources informationnelles pour 2018-2019.

Finalement, tout au long de l'année, le conseil d'administration a procédé aux suivis annuels du *Plan stratégique 2016-2019* et du programme de gestion des risques ainsi qu'aux suivis trimestriels des affaires courantes, des activités de vente, de la performance commerciale et des résultats financiers et opérationnels, dont les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle.

Des réunions extraordinaires ont été consacrées à l'octroi de divers contrats après avoir examiné les résultats des appels d'offres.

Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise au président du conseil au cours de l'année. Par ailleurs, aucun manquement au code d'éthique n'a été constaté au cours de la même période.

En ce qui a trait à la formation continue, les activités de formation pertinentes sont répertoriées et communiquées annuellement aux membres et l'information est mise à jour dans la section prévue à cet effet dans le manuel de l'administrateur. En 2018-2019, des membres ont participé à diverses formations pertinentes dans le cadre de leur fonction d'administrateur.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Claude Liboiron

Président du conseil

Date de nomination : juin 2004

Fin de mandat : avril 2014

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Laval

Claude Liboiron est ingénieur diplômé de Polytechnique Montréal et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il a dirigé sa propre entreprise pendant plus de 23 ans. Il a occupé le poste de vice-président, Développement des affaires pour le Groupe HBA experts-conseils, maintenant Les Services EXP inc., où il continue d'agir à titre d'ingénieur au développement des affaires.



Carol A. Fitzwilliam

Date de nomination : novembre 2006

Fin de mandat : avril 2018

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Montréal-Ouest

Membre du Barreau du Québec, **Carol A. Fitzwilliam** est avocate et était, jusqu'à tout récemment, présidente de Fitzwilliam recrutement juridique inc. Diplômée de l'Université de Montréal et de Sir George Williams University, elle a pratiqué le droit de 1978 jusqu'à la création de son entreprise en 1998. Diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS.A) depuis 2005, elle est présidente sortante du conseil d'administration de Maîtres Nageurs Canada. Elle est aussi membre du conseil d'administration de l'Opimian Society.



Yves Lalumière

Date de nomination : décembre 2013

Fin de mandat : août 2022

Lieu de résidence : Boucherville

Yves Lalumière est président-directeur général de Tourisme Montréal depuis 2013. Détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), il a débuté sa carrière dans l'industrie aérienne en 1986. Il a occupé tour à tour des fonctions de direction chez American Express pendant près de 20 ans, dans les domaines du voyage d'affaires, de la négociation d'ententes aériennes et du compte du gouvernement du Canada. En 2006, il s'est joint à Transat Distribution Canada comme vice-président, exploitation et développement des affaires. Cinq ans plus tard, il est nommé à la présidence de ce groupe, considéré comme le chef de file au Canada de la distribution au détail dans le domaine des voyages. Il siège au conseil d'administration du Palais des congrès de Montréal, de C2 MTL et de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec et est également membre du World Tourism Cities Federation. En 2016, il a été nommé Grand Ambassadeur de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.



Benoit Deshaies

Date de nomination : avril 2015

Fin de mandat : avril 2018

Lieu de résidence : Montréal

Gestionnaire chevronné de l'industrie du tourisme, **Benoit Deshaies** est détenteur d'un MBA de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Son parcours professionnel l'a amené à occuper diverses fonctions au sein de la direction de grandes entreprises actives dans le secteur du voyage. Vice-président et directeur général de Vacances Air Transat durant sept ans, il a ensuite agi à titre de président-directeur général pour Transat-Americanada, un voyageur à la carte. En 2003, il a joint les rangs de la Station Mont-Tremblant, puis de Vacances Tours Mont-Royal comme vice-président ventes et marketing de ces grandes entreprises de l'industrie touristique. En 2013, il a pris les rênes de la division Tourisme de la société d'État Investissement Québec et il veille à administrer le *Programme d'aide au développement des attraits touristiques* associé aux différentes régions du Québec.

**Céline Gamache**

Date de nomination : novembre 2015

Fin de mandat : novembre 2019

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Outremont

Céline Gamache est directrice des services de consultation chez Prud'homme Groupe-conseil. Elle est notamment responsable de la recherche de talents, particulièrement pour les postes de direction et de supervision, dans les domaines de la gestion, de la production et de l'ingénierie. Elle est aussi active dans l'accompagnement de gestionnaires, dont lors de transitions de carrière, et ce, après avoir œuvré en ressources humaines et en marketing pour des sociétés telles que la Cie Matériaux de construction BP Canada et Sodisco-Howden. Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, elle détient un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal et un MBA de HEC Montréal. Elle préside l'Association canadienne des fabricants de bardeaux d'asphalte.

**Annie Tremblay**

Date de nomination : novembre 2015

Fin de mandat : novembre 2019

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Montréal

Annie Tremblay est présidente de la firme ESSENCE conseil stratégique. Elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, diplômée de HEC Montréal et du Collège des administrateurs de sociétés (ASC). Elle se spécialise en gestion de la performance stratégique. Depuis 2010, elle anime le séminaire *Le tableau de bord de gestion : vers la gestion de la performance*, offert à l'École des dirigeants de HEC Montréal. Son expérience au sein de EY, ses mandats en consultation et en tant que membre de la direction en gestion financière et de la performance à la Financière Banque Nationale et Téléglobe Canada lui permettent de bien comprendre la dynamique opérationnelle des sociétés, la gouvernance ainsi que les enjeux associés à la gestion de la performance stratégique. Elle siège à l'Assemblée des Gouverneurs de l'Université du Québec depuis 2015.



Lucie Rémillard

Date de nomination : juin 2017

Fin de mandat : juin 2021

Membre indépendant du conseil d'administration

Lieu de résidence : Sutton

Lucie Rémillard est diplômée de l'Université du Québec à Montréal et administratrice de sociétés certifiée (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés depuis 2016. Elle a occupé des postes de haute direction au sein de grands organismes à but non lucratif au Canada, en France et aux États-Unis. Elle a été présidente-directrice générale fondatrice de United Way Tocqueville France, directrice du développement à l'Hôpital Américain de Paris et présidente-directrice générale de sa fondation à New York, présidente-directrice générale de la Fondation CHU Sainte-Justine, directrice des affaires externes à l'Institut neurologique de Montréal ainsi que directrice de la campagne Centraide du Grand Montréal. Elle a été honorée par ses pairs qui lui ont décerné le prix Carrière exceptionnelle en philanthropie en 2016 en reconnaissance de son impact sur la communauté grâce à son leadership, sa vision et ses valeurs. Elle est présidente de LR Stratégie depuis 2011. À titre de membre de conseils d'administration, elle a contribué au développement et à la gouvernance de nombreux organismes et associations. Elle siège présentement aux conseils d'administration du journal *Le Devoir*, de l'Institut de recherche en immunologie et cancer (IRIC) de l'Université de Montréal, de Tremplin Santé et de NOVAlex.



Robert Mercure

Date de nomination : septembre 2018

Fin de mandat : septembre 2023

Lieu de résidence : Montréal

Figure bien connue de l'industrie du tourisme international, **Robert Mercure** est titulaire d'un baccalauréat en économie et en finance de l'Université du New Hampshire – Whittemore School of Business and Economics – et détenteur d'un certificat en gestion d'activité hôtelière de l'Université Cornell de New York. Il s'est d'abord joint au groupe Sheraton à Boston et ensuite à Washington (DC) avant de devenir entrepreneur-exploitant d'un restaurant au New Hampshire. Son parcours l'a ensuite mené à l'Intercontinental de Montréal où il a été responsable de la restauration avant de rejoindre les rangs du renommé Fairmont Royal York de Toronto. Au sein du prestigieux groupe hôtelier Fairmont, il aura participé activement au développement du Fairmont Le Reine Élisabeth de Montréal et du Fairmont Monte-Carlo alors qu'il occupait la fonction de directeur de l'hôtel. Avant de se joindre à l'équipe du Palais des congrès de Montréal, M. Mercure a occupé la fonction de directeur général du Fairmont Le Château Frontenac pendant 11 ans.

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, les membres du conseil ont également siégé au sein de trois (3) comités : le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité d'audit. Tous les comités disposent, en vue de l'accomplissement de leurs fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, notamment en ce qui concerne le recours à des experts externes.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composition : Carol A. Fitzwilliam, présidente, et Lucie Rémillard

Mandat : Selon la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'élaborer des règles de gouvernance et un code d'éthique qui s'appliquent aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants et aux employés pour la conduite des affaires de la Société. Il établit les profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que les critères d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil.

Activités : le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à deux (2) reprises au cours de l'exercice 2018-2019. Il a notamment recommandé au conseil d'administration :

- d'approuver le processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour l'exercice en cours sans modifier l'outil d'évaluation ;
- d'approuver une modification au code d'éthique et de déontologie du personnel de la Société ;
- d'approuver les candidatures retenues pour les postes d'administrateurs faisant suite à un travail de consultation auprès de divers organismes qui a permis de déterminer les profils ciblés en fonction des besoins spécifiques et de faire les entrevues ;
- d'approuver des modifications aux pratiques de gouvernance de la Société.

Également, le comité a assuré la mise à jour du manuel de l'administrateur, des activités de formation en gouvernance offertes par les institutions d'enseignement et du processus pour l'élaboration du *Rapport annuel 2017-2018*. Par ailleurs, le comité a révisé le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et celui du personnel de la Société et analysé les résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2018 et en a présenté les résultats au conseil d'administration.

Finalement, le comité a préparé le bilan de ses activités réalisées au cours de l'année et a organisé l'évaluation des membres du conseil d'administration.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Composition : Céline Gamache, présidente, et Lucie Rémillard

Mandat : La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* confère au comité des ressources humaines comme principales responsabilités de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer et de proposer les critères d'évaluation du président-directeur général et de contribuer à la sélection des dirigeants.

Activités : le comité des ressources humaines s'est réuni à quatre (4) reprises au cours de l'exercice 2018-2019. Il a notamment recommandé au conseil d'administration d'approuver :

- l'application des progressions dans les échelles salariales du personnel-cadre de la Société pour l'exercice 2018-2019 ;
- le budget des effectifs de la Société pour l'exercice 2019-2020 et la masse salariale correspondante ;
- la majoration des échelles salariales du personnel-cadre et du personnel non syndiqué de la Société au 1^{er} avril 2019.

Également, le comité a examiné et approuvé :

- le bilan de l'exercice d'évaluation de rendement du personnel-cadre pour l'exercice 2018-2019 ;
- les principaux indicateurs concernant la gestion des ressources humaines pour les exercices 2017-2018 et 2018-2019.

Finalement, le comité a assuré le suivi des dates d'admissibilité à la retraite des employés de la Société, de la projection des coûts de formation pour l'année 2019, selon les exigences de la loi. Il a également préparé le bilan de ses activités pour 2017-2018.

COMITÉ D'AUDIT

Composition : Annie Tremblay, présidente, et Claude Liboiron

Mandat : En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité d'audit a pour principales fonctions de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer qu'ils sont adéquats et efficaces. Il doit de plus s'assurer de la mise en œuvre d'un processus de gestion des risques, réviser toute activité portée à son attention qui est susceptible de nuire à la bonne situation financière de la Société, examiner les états financiers avec le vérificateur général et l'auditeur externe nommé par le gouvernement et recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers.

Activités : le comité d'audit s'est réuni à huit (8) reprises au cours de l'exercice 2018-2019. Il a notamment recommandé au conseil d'administration :

- l'approbation des états financiers au 31 mars 2018 ;
- l'octroi et la modification de divers contrats après avoir examiné et approuvé les résultats des appels d'offres à cet effet ;
- la candidature du nouveau vice-président, finances et administration pour la Société, Christian Ruel.

Également, le comité a assuré le suivi :

- du programme sur la gestion des risques ;
- des engagements financiers de la Société ;
- des contrats de 25 000 \$ et plus pour l'exercice en cours ;
- du rapport trimestriel des incidents informatiques ;
- de l'avancement des travaux visant l'application des recommandations des auditeurs internes ;
- de l'avancement des travaux et du financement du programme de projets de la Société concernant les technologies de l'information et l'immobilier.

Finalement, le comité a examiné et approuvé :

- les résultats financiers trimestriels et les indicateurs de performance de la Société ;
- le plan triennal d'audit interne et les résultats du premier mandat.

Par ailleurs, le comité a rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec dans le cadre de la présentation des résultats de la vérification des états financiers au 31 mars 2018 et du plan d'audit des états financiers au 31 mars 2019. Il a également reçu le certificat de conformité trimestriel de la direction et la déclaration de la vérification trimestrielle des remises gouvernementales, révisé les couvertures d'assurance de la Société, procédé à l'approbation des allocations de dépenses du président du conseil et du président-directeur général et préparé le bilan de ses activités.

LA PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS

Il y a eu, au cours de l'année financière 2018-2019, cinq (5) réunions ordinaires ainsi que six (6) réunions extraordinaires. Le taux de présence des membres du conseil d'administration aux réunions ordinaires a été de 95 %.

RÉUNIONS					
Nom	Conseil d'administration		Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'audit
	Réunions ordinaires (5)	Réunions extraordinaires (6)	2 réunions	4 réunions	8 réunions
Claude Liboiron, président du CA	5	4	—	—	8
Robert Mercure, président-directeur général	3/3	1/2	—	—	—
Raymond Larivée, président-directeur général	2/2	2/4	—	—	—
Benoit Deshaies	5	4	—	2*	—
Carol A. Fitzwilliam	5	6	2	—	—
Céline Gamache	5	4	—	4	—
Yves Lalumière	3	5	—	1*	—
Suzanne Landry	2/3	2/3	—	—	4/4
Lucie Rémillard	5	5	2	2/2	—
Annie Tremblay	5	5	—	—	8

* M. Deshaies et M. Lalumière ne sont pas membres de ce comité

LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Les membres du conseil, autres que le président-directeur général, n'ont reçu aucune rémunération pour les services qu'ils ont rendus à la Société dans le cadre de leur fonction d'administrateur.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société possède un code d'éthique et de déontologie que doivent respecter les membres de son conseil. Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codeethique.

HONORAIRES D'AUDIT

En vertu de sa loi constitutive, les livres et comptes de la Société doivent être audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucun honoraire d'audit n'est déboursé à cet effet.

MESURES D'ÉTALONNAGE

Selon les exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, à laquelle la Société est assujettie, le rapport annuel d'activités doit faire état des résultats de l'application des mesures d'étalonnage adoptées par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les résultats de l'application de ces mesures d'étalonnage, en fonction des résultats au 31 mars 2018 et en comparaison avec ceux obtenus auprès de 21 centres de congrès au Canada, dont les principaux concurrents du Palais des congrès de Montréal.

RÉSULTATS DES MESURES D'ÉTALONNAGE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 MARS 2018

Mesures d'étalonnage	Moyenne canadienne	Palais des congrès de Montréal	Rang	Ratio
Superficie locative (pi ²) *	169 896	331 046	4/21	1,95
Revenus bruts, événements (M\$) **	16,991	44,851	3/21	2,64
Excédent d'exploitation (M\$)	4,033	2,995	4/20	0,74
Revenus bruts, événements au pi ²	100,01 \$	135,48 \$	5/21	1,35
Revenus, location d'espaces au pi ²	21,08 \$	30,42 \$	4/20	1,44
Autres revenus au pi ²	81,16 \$	105,06 \$	7/20	1,29
Dépenses, ventes et marketing / revenus des événements	7,19 %	6,43 %	14/20	0,89
Congrès confirmés pour les 5 prochaines années	37	88	1/19	2,38
Moyenne des salaires et bénéfices versés	76 253 \$	84 778 \$	3/10	1,11

* Salles d'expositions, de réunions et de bals

** Aux fins de comparaison, les revenus de redevances de la Société ont été remplacés par le chiffre d'affaires correspondant de chaque fournisseur.

FAITS SAILLANTS

- La superficie locative du Palais des congrès est 1,95 fois supérieure à la moyenne canadienne.
- Les revenus bruts associés aux événements sont de 2,64 fois supérieurs à la moyenne.
- L'excédent d'exploitation est inférieur à la moyenne canadienne.
- Les revenus au pied carré sont de 29 % à 44 % plus élevés que la moyenne canadienne, selon la catégorie.
- Le pourcentage des dépenses de ventes et de marketing sur les revenus est de 11 % inférieur à la moyenne.
- Le nombre de congrès confirmés pour les cinq prochaines années est 2,38 fois supérieur à la moyenne.
- La moyenne des salaires et des bénéfices versés au Palais des congrès est 11 % supérieur à la moyenne canadienne des centres de congrès ayant un traiteur en concession.

ÉQUIPE DE DIRECTION AU 31 MARS 2019



Robert Mercure

Président-directeur général

Christian Ruel, CPA, CMA

Vice-président aux finances et à l'administration

Stéphane Alarie, ing.

Directeur de la gestion immobilière

Luc Charbonneau

Directeur du développement des affaires et des alliances stratégiques

Francis Lefebvre

Directeur des technologies de l'information

Élaine Legault

Directrice de la production

Robert Lessard, CRIA

Chef de service
Direction des ressources humaines

Chrystine Loriaux, Fellow Adm. A.

Directrice du marketing et des communications

Lucie Vaillancourt, CPA, CA

Directrice des finances et de l'approvisionnement

Première rangée, de gauche à droite:
Luc Charbonneau, Lucie Vaillancourt,
Christian Ruel, Robert Mercure,
Francis Lefebvre.

Deuxième rangée, de gauche à droite:
Élaine Legault, Stéphane Alarie,
Robert Lessard, Chrystine Loriaux

L'ÉQUIPE DE GESTION AU 31 MARS 2019

M^e Sara Bergevin

Secrétaire corporative et
directrice adjointe des affaires juridiques
Finances et administration

Caroline Biron

Chef de service
Alliances stratégiques et soutien commercial
Développement des affaires

Stéphanie da Costa

Chef de service
Aménagement, manutention et services
aux événements
Direction de la production

Raymond Guay

Chef de service
Entretien spécialisé
Gestion de l'immeuble

Simon Harris

Directeur adjoint
Opérations événementielles
Direction de la production

Renée Langlois

Directrice adjointe
Développement des affaires

Marie-Claude Limoges

Chef marketing
Marketing et communications

Jocelyne Mondou

Chef de service
Ressources financières
Finances et administration

Maryse Phaneuf

Chef de service
Sécurité et services aux usagers
Gestion de l'immeuble

Karine Plamondon

Chef de service
Planification et gestion des événements
Production

Francis Tanguay

Chef de service
Services à la clientèle
Production

LES CINQ PLUS HAUTS SALARIÉS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

Nom	Fonction	Salaires ⁽³⁾	Avantages ⁽⁴⁾	Rémunération totale
Robert Mercure ⁽¹⁾	Président-directeur général	126 191 \$	28 913 \$	155 104 \$
Christian Ruel ⁽²⁾	Vice-président aux finances et à l'administration	58 988 \$	15 642 \$	74 630 \$
Élaine Legault	Directrice de la production	142 878 \$	31 550 \$	174 428 \$
Luc Charbonneau	Directeur du développement des affaires et des alliances stratégiques	142 878 \$	30 328 \$	173 206 \$
Chrystine Loriaux	Directrice du marketing et des communications	129 890 \$	27 147 \$	157 037 \$

⁽¹⁾ Robert Mercure est entré en poste le 4 septembre 2018

⁽²⁾ Christian Ruel est en poste depuis le 19 novembre 2018

⁽³⁾ Versés en 2018-2019

⁽⁴⁾ Les avantages comprennent, entre autres, le coût des assurances collectives, la quote-part de l'employeur aux régimes de retraite, l'utilisation d'un stationnement et la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

BONIS

Aucun boni n'a été versé au cours de l'exercice 2018-2019.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES
L'ENGAGEMENT SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ
REDDITION DE COMPTES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PALAIS S'ENGAGE DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Fidèle à son engagement envers le développement durable, le Palais a adhéré au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Les 17 objectifs de développement durable établis par les Nations Unies seront par conséquent au cœur des réflexions, des objectifs et des gestes par lesquels le Palais entend contribuer significativement au changement des comportements, à la sensibilisation des parties prenantes et à la compensation de ses activités.

Voici les initiatives dont le déploiement a débuté en 2018-2019 et qui s'inscrivent dans ce cadre de référence international.

LA CARBONEUTRALITÉ DE L'IMMEUBLE

En plus des efforts quotidiens destinés à réduire au minimum son empreinte écologique, la Société compense les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux dépenses énergétiques de son immeuble en contribuant à l'aménagement et à la plantation d'arbres sur quatre hectares de la forêt Montmorency de l'Université Laval, la plus grande forêt d'enseignement et de recherche universitaire au monde. Le Palais devient ainsi l'un des premiers centres de congrès au monde à prendre cet engagement.

LA SENSIBILISATION DES ÉCOLES PRIMAIRES MONTRÉALAISES À LA RÉALITÉ DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Déterminé à ce que son action soit à la fois locale et pérenne, le Palais a annoncé un tout nouveau partenariat avec la Coop FA afin de soutenir la Bourse du carbone Scol'ERE. Par l'entremise de ce programme éprouvé, le Palais contribue à l'évolution des normes sociales et à l'éducation des générations futures en rendant possible la tenue de 30 ateliers par année qui toucheront 125 élèves et leur famille.

LA CRÉATION D'UN NOUVEAU COMITÉ D'EXPERTS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réunissant à une même table des experts issus, entre autres, de dix établissements universitaires québécois, le comité Innovation en développement durable a le double mandat de faciliter le partage de connaissances entre le Palais et les chercheurs de haut niveau et de répertorier les occasions de partenariats de recherche entre le Palais et des organismes spécialisés en développement durable.

LA MISE SUR PIED D'UN COMITÉ INTERNE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Composé d'employés provenant de toutes les directions, ce comité se penche sur les enjeux de développement durable au sein des activités quotidiennes du Palais.

De nouvelles actions sont déjà prévues au cours de l'année 2019-2020.

LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

DE BELLES RÉCOLTES SUR LE TOIT DU PALAIS

Fines herbes, fleurs comestibles et autres plantes aromatiques font partie des récoltes 2018-2019 du Laboratoire d'agriculture urbaine situé sur le toit du Palais. Des récoltes qui ont fait bien des heureux! En collaboration avec l'équipe d'AU/LAB, la Société a facilité la réalisation du projet *Récoltes de ville* qui a donné lieu à la fabrication de salsa, de confiture de fraises et de mélanges d'épices. Également au programme de *Récoltes de ville*, l'initiative *Pesto solidaire* est un projet de recherche intégrant un volet d'intervention sociale. C'est ainsi que durant l'été, des personnes provenant des organismes La rue des Femmes et La Maison du Père ont récolté le basilic sur le toit pour le transformer en pesto, avec la collaboration du Fairmont Le Reine Elizabeth.

DES RÉALISATIONS IMPORTANTES EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La réduction de la consommation d'énergie demeure l'une des préoccupations principales de la Société en matière de protection de l'environnement. À noter parmi les réalisations de 2018-2019, la conversion de l'éclairage existant aux DEL à plusieurs endroits dans l'édifice :

- l'entrée extérieure du 1000, rue Saint-Urbain;
- l'œuvre *Nature Légère* dans la galerie commerciale;
- les quais de chargement et l'aire d'attente des camions;
- l'ensemble des ascenseurs;
- certaines cages d'issues de secours;
- certains corridors de service.

Ces réalisations sur le plan de l'éclairage entraînent des économies d'énergie de plus de 72 % par rapport aux anciens dispositifs.

Par ailleurs, la participation au programme de gestion de la demande de la puissance d'Hydro-Québec a permis de diminuer la consommation de 361 kW.

COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE CARBONE

En 2018-2019, l'empreinte climatique du Palais a été réduite par l'acquisition de crédits carbone Gold Standard représentant 47,39 tonnes de CO₂. C'est grâce à la collaboration de ses clients que la Société est en mesure de poursuivre son engagement sur la voie du développement durable. En effet, pour chaque questionnaire d'évaluation de la qualité des services que remplit un client, le Palais remet 10 \$ à l'organisme Planetair pour l'achat de crédits carbone. Depuis 2012, la compensation de CO₂ rendue possible grâce aux clients du Palais dépasse 275 tonnes.

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES

Au cours de l'année civile 2018, la Société a récupéré 3 861 kg (8 512 lb) d'huiles de cuisson usées des commerces locataires de la galerie commerciale et de son fournisseur exclusif Capital Traiteur.

RÉCUPÉRATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

En 2018, grâce au système Électrobac, la Société a pu récupérer 2 767 appareils électroniques, représentant un poids total de 216,4 kg (477 lb). Les appareils électroniques collectés ont été recyclés ou réemployés, une fois leurs données effacées.

ENGAGEMENT SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Depuis plusieurs années, la Société entreprend des actions concrètes en soutien à la communauté. Voici un aperçu des activités de solidarité tenues en 2018-2019.

11^E JOURNÉE COUP DE POUCE

Organisée en septembre 2018 avec la collaboration de la Société de développement social, la Journée Coup de pouce a connu un beau succès grâce à la participation de 22 employés du Palais qui se sont dévoués à diverses tâches dans les organismes suivants :

- Accueil Bonneau ;
- Mères avec pouvoirs ;
- Maison Oxygène.

Une journée de solidarité bien appréciée par les organismes choisis tout comme par les employés, heureux de donner un coup de main pour une bonne cause !

LES TUQUES BLEUES : UNE PREMIÈRE PARTICIPATION RÉUSSIE !

Quinze employés ont démontré leurs talents de sportifs en participant à la course et à la marche en raquette jusqu'au sommet du mont Royal. Il s'agit d'une première participation de la Société à cet événement-bénéfice au profit des programmes de protection des milieux naturels des Amis de la montagne.

CAMPAGNE ENTRAIDE

Plusieurs activités de financement ont permis de dépasser l'objectif de 3 000 \$. Merci à tous les employés de leur générosité pour des dons totalisant 3 164 \$. Rappelons que les fonds amassés sont distribués aux personnes vivant une situation de vulnérabilité.

ACTION MÉDIATION

Cette année encore, la Société a renouvelé son soutien à *Action Médiation*, un programme d'intervention psychosociale déployé dans des immeubles commerciaux de Montréal. Son but est de venir en aide aux personnes marginalisées ou aux sans-abri qui les fréquentent. Dans le cadre de cette démarche, la Société peut diriger ces personnes vers des ressources adaptées tout en assurant une cohabitation optimale entre les différents usagers de son édifice.

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

La nouvelle édition du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* a été mise à jour, confirmant ainsi l'engagement du Palais en tant que chef de file de l'accessibilité, conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Depuis l'adoption de son premier plan d'action en développement durable en 2008, la Société du Palais des congrès de Montréal a implanté plusieurs initiatives. Tout en poursuivant les actions déjà mises en œuvre, la Société entreprend des gestes innovants afin de renforcer la gouvernance du développement durable et contribuer à une saine gestion des finances publiques.

OBJECTIF 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

(ACTIVITÉ INCONTOURNABLE 1)

Action 1	Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles
Indicateurs	1. Taux annuel de matières recyclées 2. Maintien des certifications BOMA BEST® et APEX/ASTM
Cibles	1. Augmenter de 2,5 % le taux de matières recyclées d'ici 2020 2. Maintenir les certifications BOMA BEST® (niveau 3) et APEX/ASTM pour toute la durée du plan
Résultats 2016-2017	1. Hausse de 1,6 % du taux 2. Le PCM détient les 2 certifications au 31 mars 2017
Résultats 2017-2018	1. Baisse de 2,9 % du taux 2. Le PCM a renouvelé sa certification BOMA BEST® en 2017-2018 pour une période de 3 ans et détient toujours sa certification APEX/ASTM
Résultats 2018-2019	1. Baisse de 19,3 % du taux 2. Le PCM est certifié BOMA BEST® et a renouvelé sa certification APEX/ASTM pour une période de 2 ans.

Action 2		Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du bâtiment
Indicateur	Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par mètre carré par année	
Cible	D'ici 2020, réduire de 10 % les émissions de GES par rapport au niveau évalué en 2009-2010	
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. En 2015-2016, les émissions de GES ont totalisé 1 112 tonnes, soit une réduction de 16,4 % par rapport à 2009-2010	
Résultats 2017-2018	Cible atteinte. Les émissions de GES ont totalisé 955 tonnes, soit une réduction de 28,2 % par rapport à 2009-2010	
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. En 2018-2019, les émissions de GES ont totalisé 1 018 tonnes, soit une réduction de 23,5 % par rapport à 2009-2010	
Action 3		Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable
Indicateur	Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation valorisés	
Cible	D'ici 2020, revaloriser 50 % des matériaux de construction et de rénovation des projets réalisés	
Résultats 2016-2017	Lors des 4 projets réalisés, 40 % des matériaux ont été revalorisés	
Résultats 2017-2018	Lors des 4 projets réalisés, 82,5 % des matériaux ont été revalorisés	
Résultats 2018-2019	Lors de 1 projet réalisé, 75 % des matériaux ont été revalorisés	
Action 4		Intégrer des considérations écoresponsables dans le matériel et les outils de communication
Indicateurs	1. Établir une ligne directrice pour les achats écoresponsables de cadeaux institutionnels 2. Pourcentage des cadeaux institutionnels créés au Québec	
Cibles	1. Adopter une ligne directrice d'ici le 31 mars 2017 2. D'ici 2020, augmenter de 37 % à 43 % la proportion de cadeaux institutionnels créés au Québec.	
Résultats 2016-2017	1. Adoptée 2. 56 %* des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec	
Résultats 2017-2018	1. Voir ci-dessus 2. 45 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec	
Résultats 2018-2019	1. Voir ci-dessus 2. 40 % des articles promotionnels achetés ont été fabriqués au Québec	
Action 5		Adopter une politique d'approvisionnement écoresponsable
Indicateur	Politique d'approvisionnement écoresponsable	
Cible	Adopter une politique d'ici le 31 mars 2017	
Résultats 2016-2017	Adoptée	

* Donnée rectifiée

OBJECTIF 1.1 (suite)

Action 6	Évaluer et augmenter les acquisitions écoresponsables
Indicateurs	1. Établir un système de suivi des achats écoresponsables 2. Établir une cible à atteindre en 2020 3. Pourcentage d'atteinte des deux cibles en 2020
Cibles	1. 31 mars 2017 2. 31 mars 2017 3. Pourcentage d'atteinte des deux cibles en 2020
Résultats 2016-2017	1. Réalisé 2. 2 cibles ont été établies : a) 30 % ou plus des fournitures et équipements achetés doivent répondre à un ou plusieurs critères énoncés dans la politique d'approvisionnement écoresponsable. b) 30 % ou plus des fournitures et équipements de bureau achetés doivent être composés de 20 % ou plus de contenu post-consommation ou recyclé 3. a) 35,8 % – cible atteinte b) 33,8 % – cible atteinte
Résultats 2017-2018	1. Voir ci-dessus 2. Voir ci-dessus 3. a) 31,7 % – cible atteinte b) 49,4 % – cible atteinte
Résultats 2018-2019	1. Voir ci-dessus 2. Voir ci-dessus 3. a) 34,6 % – cible atteinte b) 42,0 % – cible atteinte

OBJECTIF 1.2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS
(ACTIVITÉ INCONTOURNABLE 2)

Action 7	Élaborer et utiliser des méthodes d'aide à la décision qui tiennent compte des principes de développement durable
Indicateur	Nombre de projets d'acquisition, de construction et de rénovation qui intégreront des principes de développement durable dans leur évaluation
Cible	2 projets par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte avec 5 projets réalisés selon ces paramètres
Résultats 2017-2018	Cible atteinte avec 5 projets réalisés selon ces paramètres
Résultats 2018-2019	Cible atteinte avec 5 projets réalisés selon ces paramètres

OBJECTIF 1.4

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Action 8**Favoriser la formation en continu sur les pratiques en matière de développement durable**

Indicateur	Nombre d'heures de formation offertes à des employés
------------	--

Cible	14 heures de formation par année
-------	----------------------------------

Résultats 2016-2017	Cible atteinte avec 22 heures de formation
---------------------	--

Résultats 2017-2018	Cible atteinte avec 14,5 heures de formation
---------------------	--

Résultats 2018-2019	Cible atteinte avec 60 heures de formation
---------------------	--

Action 9**Promouvoir et mettre en valeur les initiatives favorables au développement durable à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation**

Indicateur	Nombre de diffusions d'information pertinente
------------	---

Cibles	1. 2 diffusions à l'interne 2. 1 diffusion à l'externe
--------	---

Résultats 2016-2017	1. Cible atteinte avec 6 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 13 articles ou communiqués diffusés
---------------------	--

Résultats 2017-2018	1. Cible atteinte avec 9 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 8 articles ou communiqués diffusés
---------------------	---

Résultats 2018-2019	1. Cible atteinte avec 13 articles diffusés 2. Cible atteinte avec 4 articles ou communiqués diffusés
---------------------	--

OBJECTIF 1.5

RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

(ACTIVITÉ INCONTOURNABLE 3)

Action 10**Poursuivre la participation de la Société aux activités culturelles de la métropole**

Indicateur	Nombre de partenariats avec des entreprises culturelles
------------	---

Cible	Jusqu'en 2020, maintenir notre partenariat avec Art public Montréal et La Vitrine culturelle
-------	--

Résultats 2016-2017	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
---------------------	---

Résultats 2017-2018	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
---------------------	---

Résultats 2018-2019	La Société a maintenu son partenariat avec ces 2 organismes
---------------------	---

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2**DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE**

Le développement durable s'appuie sur une vision où la prospérité économique, la protection de l'environnement et le progrès social sont indissociables et encouragent l'innovation.

La recherche en développement durable permet d'acquérir des connaissances utiles pour amorcer les changements nécessaires et la Société du Palais des congrès de Montréal s'engage à y contribuer.

OBJECTIF 2.5

AIDER LES CONSOMMATEURS À FAIRE DES CHOIX RESPONSABLES

Action 11	
Sensibiliser le public à la consommation responsable	
Indicateur	Le nombre d'articles publiés sur le sujet
Cible	D'ici 2020, publier 5 articles sur la consommation responsable, dont 1 sur les effets positifs de l'achat de billets en ligne
Résultats 2016-2017	2 articles ont été publiés
Résultats 2017-2018	2 articles ont été publiés
Résultats 2018-2019	1 article a été publié
Action 12	
Participer au projet de réduction à la source du gaspillage alimentaire du Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) (sujet au financement externe du projet)	
Indicateurs	1. Participer activement à l'étude 2. Établir une cible à atteindre en 2020 3. % d'atteinte de la cible en 2020
Cibles	1. 31 mars 2017 2. 31 mars 2017 3. Cible établie le 31 mars 2017
Résultats 2016-2017	1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2017-2018. 2. À revoir en 2017-2018 3. À revoir en 2017-2018
Résultats 2017-2018	1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2018-2019. 2. À revoir en 2018-2019 3. À revoir en 2018-2019
Résultats 2018-2019	1. Le projet a été annulé, car il n'a pas obtenu le financement requis. Une nouvelle action sera proposée en 2019-2020. 2. À revoir en 2019-2020 3. À revoir en 2019-2020

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

La Société du Palais des congrès de Montréal désire continuer de conscientiser ses employés et ceux de ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants à l'importance du travail bénévole et de l'engagement communautaire.

OBJECTIF 4.2

APPUYER ET METTRE EN VALEUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE QUI CONTRIBUENT À L'INCLUSION SOCIALE ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Action 13	Soutenir le programme d'intervention <i>Action Médiation de la Société de développement social de Ville-Marie</i>
Indicateur	Maintien de la participation de la Société au projet
Cible	Jusqu'en 2020, demeurer partenaire du projet
Résultats 2016-2017	Le Palais est partenaire du projet
Résultats 2017-2018	Le Palais a renouvelé son partenariat au projet
Résultats 2018-2019	Le Palais a poursuivi son partenariat au projet

OBJECTIF 4.3

APPUYER ET PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE MESURES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET LES MILIEUX DÉFAVORISÉS

Action 14	Favoriser les activités qui permettent aux employés de développer la culture de l'entraide et de s'impliquer dans leur milieu
Indicateur	Activité annuelle de sensibilisation et nombre de participants
Cible	Jusqu'en 2020, tenir 1 activité par année avec un minimum de 30 participants
Résultats 2016-2017	2 activités ont été tenues. Journée <i>Coup de pouce</i> , à laquelle 37 employés ont participé, et l'opération <i>Bouquet de sourires</i> qui a sensibilisé à la fois le personnel et le public
Résultats 2017-2018	1 activité a été tenue. Journée <i>Coup de pouce</i> , à laquelle ont participé 24 employés
Résultats 2018-2019	3 activités ont été tenues. - Journée <i>Coup de pouce</i> avec 19 participants - Remise de fleurs à la suite du Gala Reconnaissance avec 5 participants - L'événement <i>Tuques Bleues</i> des Amis de la montagne avec 15 participants

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

AMÉLIORER PAR LA PRÉVENTION LA SANTÉ DE LA POPULATION

La Société du Palais des congrès de Montréal s'assure d'offrir un milieu sain et sécuritaire à son personnel et à ses visiteurs et elle vise constamment à y améliorer les conditions de travail. Fidèle à son engagement, la Société continuera de mettre en place des conditions favorisant la santé et la sécurité au travail et s'assurera de poursuivre la sensibilisation de son personnel.

OBJECTIF 5.1

FAVORISER L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE

Action 15	Assurer aux employés l'accès à des locaux propices à la pratique d'activités physiques
Indicateur	Taux d'accessibilité aux locaux requis
Cible	D'ici 2020, assurer un taux d'accessibilité de 100 %
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.
Résultats 2017-2018	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. Le taux d'accessibilité a été de 100 %.

OBJECTIF 5.2

AGIR POUR QUE LES MILIEUX DE VIE SOIENT PLUS SAINS ET SÉCURITAIRES

Action 16	Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail
Indicateurs	1. Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Nombre de communications axées sur la sensibilisation par année
Cibles	1. Tenir 4 rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Émettre 2 communications par année axées sur la sensibilisation
Résultats 2016-2017	1. Aucune rencontre n'a été tenue 2. Aucune communication n'a été émise
Résultats 2017-2018	1. 3 rencontres ont été tenues 2. 5 communications ont été diffusées
Résultats 2018-2019	1. 1 rencontre a été tenue 2. Aucune communication n'a été émise

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

ASSURER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET SOUTENIR LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS

Après d'être dotée en 2012 d'un toit vert comprenant un jardin potager, des plantes grimpantes ainsi que trois ruches abritant des abeilles pollinisatrices, la Société du Palais des congrès de Montréal poursuivra ses efforts en sensibilisant la collectivité aux avantages des toits verts en milieu urbain.

OBJECTIF 6.1

FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE BONNES PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Action 17	Poursuivre les initiatives visant à contrer les îlots de chaleur et à promouvoir l'agriculture urbaine
Indicateur	Nombre de pieds carrés de toitures vertes
Cible	D'ici 2020, augmenter la superficie verte de 25 %
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. La superficie verte a augmenté de 100 %, pour atteindre 11 770 pi ² .
Résultats 2017-2018	Cible atteinte. La superficie verte a été maintenue à 11 770 pi ² .
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. Une révision de la superficie de toit valorisé établit à 20 100 pi ² la superficie des espaces alloués au verdissement, à la promotion et à l'expérimentation de l'agriculture urbaine.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

SOUTENIR LA MOBILITÉ DURABLE

La Société du Palais des congrès de Montréal désire continuer à offrir son appui à l'électrification des transports, qui représente un cadre de développement plus respectueux de l'environnement.

OBJECTIF 7.2

APPUYER L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE CE SECTEUR
POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES

Action 18	Faire connaître le réseau de bornes de recharge pour voitures électriques dans le stationnement du Palais des congrès
Indicateur	Nombre de communications axées sur la sensibilisation par année
Cibles	1. 2 communications de sensibilisation par année 2. 1 promotion du service sur notre site Web par année
Résultats 2016-2017	1. Cible atteinte 2. Cible atteinte
Résultats 2017-2018	1. Cible non atteinte 2. Cible atteinte
Résultats 2018-2019	1. Cible atteinte 2. Cible atteinte

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'engagement de longue date de la Société du Palais des congrès de Montréal est attesté, entre autres, par les certifications BOMA BEST® et ASTM qu'elle détient. La Société poursuivra sur cette lancée en optimisant ses mesures de réduction de sa consommation d'énergie et en y sensibilisant régulièrement ses employés.

OBJECTIF 8.1

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Action 19	Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique
Indicateur	Nombre de projets réalisés par année
Cible	Jusqu'en 2020, réaliser 2 projets par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. 3 projets ont été réalisés
Résultats 2017-2018	Cible atteinte sur 2 ans. 1 projet a été réalisé
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. 4 projets ont été réalisés
Action 20	Sensibiliser les employés du Palais à la réduction de la consommation d'énergie
Indicateur	Nombre de communications par année
Cible	Jusqu'en 2020, diffuser 2 communications par année
Résultats 2016-2017	Cible atteinte. 2 articles ont été diffusés
Résultats 2017-2018	1 article a été diffusé
Résultats 2018-2019	Cible atteinte. 4 communications ont été diffusées

ANNEXE 1

LISTE DES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020 NON RETENUS PAR LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

MOTIFS RELATIFS AUX OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

Trois motifs permettent d'expliquer pourquoi certains objectifs gouvernementaux ne font pas partie du *Plan d'action de développement durable 2015-2020* de la Société :

- A** La mission du Palais ne permet pas de contribuer à l'atteinte de cet objectif.
- B** Une autre action du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.
- C** Un autre engagement du Palais contribue à l'atteinte de cet objectif.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

	Motif	Commentaires
Objectif 1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales	A	
Objectif 1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE

	Motif	Commentaires
Objectif 2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables	A	
Objectif 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec	B	L'action 5 du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.
Objectif 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	A	
Objectif 2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3**GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES DE FAÇON RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ**

	Motif	Commentaires
Objectif 3.1 Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité	A	
Objectif 3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4**FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES**

	Motif	Commentaires
Objectif 4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6**ASSURER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET SOUTENIR LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS**

	Motif	Commentaires
Objectif 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	A	
Objectif 6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités	A	
Objectif 6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7**SOUTENIR LA MOBILITÉ DURABLE**

	Motif	Commentaires
Objectif 7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables	A	

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

	Motif	Commentaires
Objectif 8.2 Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise	A	
Objectif 8.3 Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES	A	





AUTRES
EXIGENCES
LÉGALES

AUTRES EXIGENCES LÉGALES

POLITIQUE LINGUISTIQUE

Conformément à la Charte de la langue française, la politique linguistique de la Société, adoptée en 2000, définit des règles qui doivent être respectées par l'ensemble du personnel.

Le comité permanent de la politique linguistique de la Société veille à l'application de la politique et à la sensibilisation des employés à ce sujet. Ce comité, composé de cinq membres, effectue des suivis sur divers sujets liés à l'usage du français en milieu de travail. Dans l'ensemble, la politique est bien respectée et nos employés privilégient l'usage du français dans leurs communications.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

Comité permanent et mandataire

Avez-vous un mandataire ?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre mandataire et son rôle ?	Oui
Votre organisation compte-t-elle moins de 50 employés ?	Non
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Combien y a-t-il eu de rencontres du comité permanent au cours de l'exercice ?	3
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre comité permanent ?	Oui

Étapes de l'élaboration ou de l'approbation de la politique linguistique institutionnelle

Où en êtes-vous dans l'élaboration ou l'approbation de votre politique linguistique institutionnelle ?

1. Projet en élaboration	
2. Projet soumis pour commentaires à l'Office	
3. Projet soumis pour un avis officiel de l'Office	
4. Avis officiel de l'Office reçu	
5. Politique linguistique institutionnelle approuvée par le sous-ministre ou le dirigeant	X
6. Politique linguistique institutionnelle approuvée transmise à l'Office	
Date d'approbation de la politique linguistique institutionnelle par le sous-ministre ou le dirigeant (s'il y a lieu).	8 nov. 2000

Une mise à jour de la politique linguistique de la Société a été effectuée durant l'exercice. Toutefois au 31 mars 2019, elle n'avait pas encore reçu l'approbation du conseil d'administration.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle adoptée après mars 2011

S.O.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017, la Société doit produire une reddition de comptes annuelle à ce sujet.

Le tableau ci-dessous présente les renseignements exigés par la Loi en vigueur.

REDDITION DE COMPTES 2018-2019

Article 25 de la <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications par point
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement mis en application d'une telle loi	
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui	
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	
• Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné précédemment	
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

N. B. La transmission de la divulgation au Protecteur du citoyen est prise en compte au point 2 (cela ne relève pas du mandat de la personne responsable du suivi). Lors de la transmission au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme responsable de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police ou un ordre professionnel, la divulgation est répertoriée uniquement au point 5.

FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La *Politique de financement des services publics* vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et assurer la transparence du processus tarifaire de même que la reddition de comptes.

Conformément à cette politique, les ministères et organismes sont tenus à une reddition de comptes sur la tarification des biens et des services qu'ils fournissent à la population et aux entreprises. Le tableau de la page suivante présente les renseignements exigés par la politique en vigueur.

REDDITION DE COMPTES SUR LA TARIFICATION

Catégorie de revenus	Méthode de fixation des tarifs	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation des tarifs
Location d'espaces	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	IPC
Redevances	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	Entente contractuelle
Services auxiliaires excluant le stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	Variable
Stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	Variable
Location de locaux	Valeur marchande	selon le bail	IPC

Catégorie de revenus	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)	% atteint	% visé
Location d'espaces	10 589 805	12 334 695	(1 744 890)	86 %	91 %
Redevances	6 162 440	5 404 394	758 046	114 %	112 %
Services auxiliaires	8 316 448	7 181 491	1 134 958	116 %	110 %
Stationnement	1 865 377	1 374 040	491 338	136 %	119 %
Location de locaux	1 315 645	1 105 392	210 254	119 %	113 %
SOUS-TOTAL	28 249 715	27 400 011	849 705	103 %	103 %

Revenus provenant d'une autre source que la tarification			
Location à titre gratuit	1 193 217	0	1 193 217
Subvention du gouvernement du Québec			
De fonctionnement	19 394 755	0	19 394 755
Relative au remboursement de la dette à long terme	15 089 355	0	15 089 355
Gain sur disposition de placements	791	0	791
Virement des contributions reportées	109 429	0	109 429
Intérêts	699 619	0	699 619
SOUS-TOTAL	36 487 166	0	36 487 166

Coûts non liés à la prestation de produits ou services			
Perte sur location à titre gratuit	0	1 193 217	(1 193 217)
Taxes municipales et scolaires	0	11 065 128	(11 065 128)
Intérêts sur la dette à long terme	0	6 947 453	(6 947 453)
Maintien des actifs	0	2 041 269	(2 041 269)
Amortissement des immobilisations corporelles	0	11 116 934	(11 116 934)
Autres dépenses hors opérations	0	251 478	(251 478)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	0	16 946 630	(16 946 630)
SOUS-TOTAL	0	49 562 107	(49 562 107)
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES	64 736 881	76 962 117	(12 225 236)

Certaines données ont été arrondies et cela cause de légères distorsions dans les totaux.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ACCÈS À L'INFORMATION

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, la Société présente le bilan des demandes reçues et traitées au cours de l'année 2018-2019.

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES	4
--	----------

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délais de traitement	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière		
	Demandes d'accès		Rectification
	Documents administratifs	Renseignements personnels	
0 à 20 jours	2	0	0
21 à 30 jours	2	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
TOTAL	4	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LA DÉCISION RENDUE

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière			Dispositions de la Loi invoquées
	Demandes d'accès			
	Documents administratifs	Renseignements personnels	Rectification	
Acceptée (entièrement)	4	0	0	s.o.
Partiellement acceptée	0	0	0	
Refusée (entièrement)	0	0	0	s.o.
Autres	0	0	0	

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	Aucune
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	Aucun

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION – DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

N° de la demande	Objet de la demande	Date de transmission de la réponse	Date de diffusion de la réponse	Document transmis
AI-2018-02	Communication avec des lobbyistes et traitement des demandes d'accès à l'information	22 mai 2018	28 août 2018	R-AI-2018-02
AI 2018-03	Rémunération des employés ayant un salaire de plus de 100 000 \$	28 août 2018	28 août 2018	R-AI-2018-03
AI 2018-04	Contrat – fournisseur alimentaire	14 décembre 2018	9 janvier 2019	R-AI 2018-04
AI-2019-01	Certificat d'ingénierie lié au chapiteau	16 janvier 2019	18 février 2019	R-AI 2019-01

Les demandes d'accès à l'information peuvent être faites en ligne à partir du site Web.congresmtl.com conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

La Société dispose d'un code d'éthique et de déontologie qui peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codepersonnel.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue.



ÉTATS FINANCIERS AU **31 MARS 2019**

RAPPORT DE LA DIRECTION
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2019

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Robert Mercure
Président-directeur général



Christian Ruel, CPA, CMA
Vice-président aux finances et à l'administration

Montréal, le 6 juin 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION AVEC RÉSERVE

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

La Société n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2019 et 2018, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée	
	2019	2018
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	179 543 595 \$	194 248 403 \$
Subventions reportées du gouvernement du Québec	126 323 181	150 582 579
Dettes nettes	(53 220 414)	(43 665 824)
Excédent cumulé	53 220 414	43 665 824
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	9 554 590	(6 049 741)
Déficit annuel 2019 / Excédent annuel 2018	(9 554 590) \$	(6 049 741) \$

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer,

le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

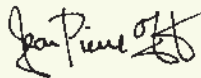
Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 mars 2019 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 CPA auditeur, CA

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint
Montréal, le 6 juin 2019

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2019	2018
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Relative au fonctionnement	19 344 145 \$	19 394 755 \$	19 536 041 \$
Relative au remboursement de la dette	15 089 355	15 089 355	14 325 629
Location d'espaces	10 580 113	10 589 805	10 127 956
Services auxiliaires (note 3)	8 799 377	10 181 825	10 021 895
Redevances (note 4)	5 467 146	6 162 440	6 186 233
Location de locaux	1 175 864	1 315 645	1 184 777
Location à titre gratuit (note 5)		1 193 217	1 154 521
Intérêts	245 000	699 619	378 092
Virement des contributions reportées (note 12)	109 429	109 429	109 429
Gain à la disposition de placements		791	1 360
	60 810 429	64 736 881	63 025 933
CHARGES			
Frais d'événements (note 6)	6 377 824	7 253 267	6 794 649
Frais d'exploitation et d'administration (note 7)	23 831 986	22 316 003	21 084 254
Taxes municipales et scolaires	10 771 300	11 065 128	10 452 954
Frais financiers (note 8)	7 400 758	7 070 938	7 425 105
Amortissement des immobilisations corporelles	11 711 126	11 116 934	11 368 592
Perte à la location à titre gratuit (note 5)		1 193 217	1 154 521
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		16 946 630	33 884
	60 092 994	76 962 117	58 313 959
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	717 435	(12 225 236)	4 711 974
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	18 870 566	18 870 566	14 158 592
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	19 588 001 \$	6 645 330 \$	18 870 566 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	32 671 121 \$	21 158 465 \$
Débiteurs	1 369 666	948 037
Loyers à recevoir	63 655	92 924
Prêt (note 9)	158 922	174 892
	34 263 364	22 374 318
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 10)	6 915 028	5 348 536
Intérêts courus à payer	1 238 886	1 305 801
Revenus perçus d'avance	5 523 716	5 017 244
Dettes (note 11)	188 349 366	193 039 324
Contributions reportées (note 12)	1 746 177	1 855 606
	203 773 173	206 566 511
DETTE NETTE	(169 509 809)	(184 192 193)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	3 449 120	3 367 983
Frais reportés	549 957	453 333
Immobilisations corporelles (note 13)	172 156 062	199 241 443
	176 155 139	203 062 759
EXCÉDENT CUMULÉ	6 645 330 \$	18 870 566 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (note 14)

ÉVENTUALITÉS (note 15)

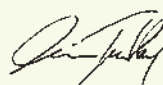
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Claude Liboiron
Président du conseil d'administration



Annie Tremblay
Présidente du comité d'audit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2019	2018
	Budget	Réel	Réel
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	717 435 \$	(12 225 236) \$	4 711 974 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 307 100)	(978 183)	(1 125 445)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 711 126	11 116 934	11 368 592
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		16 946 630	33 884
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		—	4 000
	(4 595 974)	27 085 381	10 281 031
Acquisition de charges payées d'avance		(11 957 003)	(11 824 123)
Utilisation des charges payées d'avance		11 875 866	12 052 505
Acquisition des frais reportés		(170 094)	(54 745)
Utilisation des frais reportés		73 470	62 962
		(177 761)	236 599
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(3 878 539)	14 682 384	15 229 604
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(184 192 193)	(184 192 193)	(199 421 797)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(188 070 732) \$	(169 509 809) \$	(184 192 193) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Encaissement de subventions et contributions	34 484 110 \$	33 861 470 \$
Rentrée de fonds – clients	28 362 748	28 358 174
Sortie de fonds – fournisseurs et membres du personnel	(39 129 702)	(38 906 368)
Intérêts reçus	668 076	364 423
Intérêts versés	(6 963 810)	(7 335 345)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	17 421 422	16 342 354
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 061 527)	(1 148 536)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	—	4 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 061 527)	(1 144 536)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Encaissement de prêt	15 971	13 972
Produit de disposition de placements	791	1 360
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	16 762	15 332
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dettes contractées	10 000 000	—
Dettes remboursées	(14 864 001)	(14 204 394)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(4 864 001)	(14 204 394)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	11 512 656	1 008 756
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	21 158 465	20 149 709
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	32 671 121 \$	21 158 465 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2019

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société du Palais des congrès de Montréal (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée sans capital-actions par la *Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal* (RLRQ, chapitre S-14.1). Elle a pour mission :

- d'administrer et d'exploiter le Palais des congrès de Montréal ;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des congrès de Montréal ;
- d'exercer des activités commerciales ou autres de nature à contribuer au développement du Palais des congrès de Montréal et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre 1-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est permise lorsqu'elle est cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et

des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer certains éléments, principalement la provision pour créances douteuses, la moins-value du prêt ainsi que la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

ÉTAT DES GAINS OU PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

REVENUS

SUBVENTIONS

Les revenus de subvention sont constatés dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont comptabilisées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont virées aux revenus au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

CONTRIBUTIONS

Les contributions reçues qui font l'objet d'une affectation externe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de contributions reportées et sont virées aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

LOCATION À TITRE GRATUIT

Les opérations non monétaires ayant une substance commerciale sont comptabilisées à la juste valeur.

AUTRES

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent.

Les revenus provenant de la location d'espaces et de la prestation de services auxiliaires sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus. Toute différence entre le montant perçu et le montant constaté à titre de revenus est inscrite à l'état de la situation financière à titre de revenus perçus d'avance ou de débiteurs. Les redevances sont constatées à mesure que celles-ci deviennent gagnées en vertu des conditions contractuelles.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, le prêt et les débiteurs sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus, à l'exception des taxes à la consommation et des charges sociales à payer, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

TRÉSORERIE

La trésorerie est composée uniquement des soldes bancaires.

PRÊT

Lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie pour montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. La réduction de la valeur comptable alors constatée est imputée aux résultats au poste « moins-value sur prêts ». Lorsque le prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme étant probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

La provision pour moins-value est déterminée à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers. Le facteur principal dans l'établissement de la provision pour moins-value est l'historique récent en ce qui concerne le recouvrement du prêt.

PASSIFS**PROVISION POUR VACANCES ET MALADIES**

Les obligations découlant des congés de vacances et des jours de maladie dus aux employés sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ». Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque les jours de maladie non pris sont payables annuellement et que la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ».

ACTIFS NON FINANCIERS

En raison de leur nature, les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs.

FRAIS REPORTÉS

Les frais initiaux directs encourus pour la location des espaces commerciaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation, établie comme suit :

Bâtiments	26 à 40 ans
Aménagements	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 et 10 ans
Logiciels	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours de construction ou d'agrandissement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus ou transférés sans contrepartie à une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. SERVICES AUXILIAIRES

	2019	2018
Plomberie et électricité	2 291 339 \$	2 167 325 \$
Aménagement	1 898 463	2 067 648
Stationnement	1 865 377	1 631 073
Télécommunications	1 691 727	1 592 409
Audiovisuel	1 197 548	1 169 918
Entretien ménager	561 643	578 135
Sécurité	302 951	395 297
Accueil et vestiaire	301 617	336 983
Autres	71 160	83 107
	10 181 825 \$	10 021 895 \$

4. REDEVANCES

	2019	2018
Services alimentaires	3 814 481 \$	3 822 117 \$
Services audiovisuels	1 384 868	1 541 699
Billets vendus	858 487	736 452
Autres	104 604	85 965
	6 162 440 \$	6 186 233 \$

5. LOCATION À TITRE GRATUIT

La Société loue des espaces à titre gratuit à deux entités non apparentées. Ces opérations sont effectuées en contrepartie partielle de l'expropriation, aux fins des travaux d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, de certains actifs qui leur appartenaient.

6. FRAIS D'ÉVÉNEMENTS

	2019	2018
Traitements – personnel à l'événement		
Accueil et vestiaire	1 211 656 \$	1 023 664 \$
Services à la clientèle	765 905	731 819
Audiovisuel	536 333	517 815
Télécommunications	254 157	179 688
Stationnement	48 945	39 024
Aménagement	2 017 476	1 818 981
Entretien ménager	813 186	710 994
Plomberie et électricité	435 461	381 741
Sécurité	255 615	341 772
Audiovisuel	110 566	141 881
Télécommunications	37 330	28 587
Autres frais	766 637	878 683
	7 253 267 \$	6 794 649 \$

7. FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2019	2018
Traitements et avantages sociaux	9 996 115 \$	9 715 789 \$
Entretien et réparations	5 026 950	5 028 584
Électricité et chauffage	1 724 648	1 720 345
Promotion et communications	1 357 113	1 074 600
Services professionnels et administratifs	1 162 876	940 414
Gardiennage	910 729	777 857
Service d'entretien spécialisé	881 334	807 384
Service d'entretien ménager	695 893	665 080
Assurances et permis	294 853	283 090
Créances douteuses et irrécouvrables	122 639	(39 027)
Virement des frais reportés	73 470	62 962
Formation professionnelle	53 724	30 375
Loyers	15 659	16 801
	22 316 003 \$	21 084 254 \$

Certaines créances provisionnées dans les années antérieures avaient été encaissées au cours de l'exercice précédent, ce qui explique le solde négatif de la rubrique « Créances douteuses et irrécouvrables » en 2018.

8. FRAIS FINANCIERS

	2019	2018
Intérêts sur les dettes	6 947 453 \$	7 295 315 \$
Autres intérêts et frais bancaires	123 485	129 790
	7 070 938 \$	7 425 105 \$

9. PRÊT

	2019	2018
Prêt avec une partie non liée portant intérêt au taux de 5,0 %, encaissable par versement mensuel de 2 030 \$ et échéant le 31 janvier 2027	158 922 \$	174 892 \$

Les montants des versements sur le prêt au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2020	18 199 \$
2021	17 736
2022	18 629
2023	19 582
2024	18 826
2025 et suivants	65 950
	158 922 \$

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2019	2018
Fournisseurs	3 664 532 \$	2 539 769 \$
Fournisseurs – immobilisations corporelles	352 540	435 884
Traitements	1 176 995	1 171 808
Charges sociales	595 447	714 809
Droits de mutation immobilière	490 462	—
Remboursement – clients	264 425	195 255
Taxes à la consommation	193 362	153 809
Autres	177 265	137 202
	6 915 028 \$	5 348 536 \$

11. DETTES

	2019	2018
Billets à payer auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
Taux fixe de 3,779 %, remboursable par versements semestriels de 4 031 559 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2021 et par un versement de 56 264 950 \$ le 1 ^{er} décembre 2021	69 188 383 \$	74 413 231 \$
Taux fixe de 3,779 %, remboursable par versements semestriels de 155 464 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2021 et par un versement de 3 602 144 \$ le 1 ^{er} décembre 2021	3 945 651	4 099 274
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par versements semestriels de 4 220 866 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2023 et par un versement de 46 111 841 \$ le 1 ^{er} septembre 2023	70 440 783	76 183 989
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par versements semestriels de 1 108 830 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2023 et par un versement de 7 371 576 \$ le 1 ^{er} septembre 2023	14 464 087	16 113 616
Taux fixe de 2,130 %, remboursable par versements semestriels de 170 472 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2026 et par un versement de 1 764 669 \$ le 1 ^{er} septembre 2026	3 692 090	3 946 295
Taux fixe de 2,813 %, remboursable par versements semestriels de 1 017 783 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	16 772 469	18 282 919
Taux fixe de 3,226 %, remboursable par versements semestriels de 294 378 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2043	9 845 903	—
	188 349 366 \$	193 039 324 \$

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2020	15 499 840 \$
2021	16 048 531
2022	72 296 891
2023	10 876 282
2024	54 913 524
2025 et suivants	19 357 826
	188 992 894 \$

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés en vertu des régimes d'emprunts institués par la Société, le ministère du Tourisme, après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur l'un ou l'autre de ces emprunts, est autorisé à verser à la Société les sommes requises pour suppléer à leur inexécution.

12. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

De tierces parties ont financièrement participé, en tout ou en partie, à l'acquisition d'immobilisations corporelles (notamment de l'équipement de cuisine et du matériel audiovisuel), à l'aménagement d'une passerelle et à la transformation d'un espace.

	2019				2018
	Bailleur	Concessionnaire	Fournisseur officiel	Total	Total
Solde au début de l'exercice	108 779 \$	1 679 503 \$	67 324 \$	1 855 606 \$	1 965 035 \$
Virement aux résultats	(21 756)	(77 880)	(9 793)	(109 429)	(109 429)
Solde à la fin de l'exercice	87 023 \$	1 601 623 \$	57 531 \$	1 746 177 \$	1 855 606 \$

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments	Mobilier et équipement	Aménage- ments	Équipement informatique	Logiciels	Total
COÛT							
1^{er} avril 2017	26 670 325 \$	352 919 205 \$	23 375 450 \$	6 353 620 \$	10 360 343 \$	4 805 507 \$	424 484 450 \$
Acquisitions	16 094	—	429 765	224 186	273 488	181 912	1 125 445
Cessions	—	—	(69 227)	(26 662)	(11 132)	—	(107 021)
Reclassements	—	—	(5 910)	5 910	—	—	—
31 mars 2018	26 686 419	352 919 205	23 730 078	6 557 054	10 622 699	4 987 419	425 502 874
Acquisitions	—	—	284 466	384 801	240 994	67 922	978 183
Cessions	—	(28 422 823) ⁽¹⁾	(366 775)	(230 830)	(66 419)	(352 837)	(29 439 684)
31 mars 2019	26 686 419 \$	324 496 382 \$	23 647 769 \$	6 711 025 \$	10 797 274 \$	4 702 504 \$	397 041 373 \$
CUMUL DES AMORTISSEMENTS							
1^{er} avril 2017	— \$	180 198 121 \$	21 202 852 \$	3 878 023 \$	6 352 193 \$	3 330 787 \$	214 961 976 \$
Amortissement de l'exercice	—	9 094 123	435 692	514 573	962 306	361 898	11 368 592
Cessions	—	—	(46 563)	(16 450)	(6 124)	—	(69 137)
31 mars 2018	—	189 292 244	21 591 981	4 376 146	7 308 375	3 692 685	226 261 431
Amortissement de l'exercice	—	8 596 724	453 276	516 517	979 736	570 681	11 116 934
Cessions	—	(11 582 300) ⁽¹⁾	(330 006)	(171 124)	(56 787)	(352 837)	(12 493 054)
31 mars 2019	— \$	186 306 668 \$	21 715 251 \$	4 721 539 \$	8 231 324 \$	3 910 529 \$	224 885 311 \$
VALEUR NETTE COMPTABLE							
31 mars 2018	26 686 419 \$	163 626 961 \$	2 138 097 \$	2 180 908 \$	3 314 324 \$	1 294 734 \$	199 241 443 \$
31 mars 2019	26 686 419 \$	138 189 714 \$	1 932 518 \$	1 989 486 \$	2 565 950 \$	791 975 \$	172 156 062 \$

(1) Voir la note 17

Les projets en cours inclus au tableau ci-dessus se rapportent à de l'aménagement d'une valeur de 13 002 \$ (224 436 \$ en 2018) et à du mobilier et de l'équipement d'une valeur de 5 828 \$ (24 336 \$ en 2018). Ils n'ont fait l'objet d'aucun amortissement. Les projets relatifs

à de l'équipement informatique et à des logiciels en cours à la fin de l'exercice précédent (respectivement de 159 746 \$ et 411 772 \$ en 2018) ont été achevés au cours de l'exercice. Ainsi, ces projets terminés ont fait l'objet d'amortissement cette année.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée dans des contrats à long terme pour son exploitation, dont la majorité a pour objet des services d'entretien ménager, de sécurité, de manutention, d'entretien spécialisé et de maintien d'actifs. Ils viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2022.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 11 803 749 \$ (2018: 6 466 508 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2020	7 789 746 \$
2021	2 790 681
2022	1 223 322
	11 803 749 \$

De plus, la Société a une entente de collaboration et de partenariat avec Tourisme Montréal selon laquelle elle contribue financièrement à un programme visant à améliorer la position concurrentielle de Montréal sur les marchés internationaux et américains. En date du 31 mars 2019, la Société s'est engagée à verser des sommes qui totalisent 306 769 \$ (2018: 565 392 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2020	65 000 \$
2021	62 575
2022	57 944
2023	25 000
2024	55 000
2025 et suivants	41 250
	306 769 \$

DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différentes ententes de location de salles et d'espaces commerciaux en vertu desquelles elle recevra des sommes qui s'échelonneront jusqu'en 2039.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 23 696 867 \$ et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2020	6 664 825 \$
2021	5 147 351
2022	4 225 451
2023	1 739 598
2024	1 704 822
2025 et suivants	4 214 820
	23 696 867 \$

La Société a aussi conclu des ententes avec des partenaires commerciaux pour leur permettre d'offrir leurs services à sa clientèle moyennant le paiement de redevances établies à un certain pourcentage du chiffre d'affaires ainsi généré. Elles viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2024.

15. ÉVENTUALITÉS

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, la Société a procédé en 2013 à la mise en réserve de terrains limitrophes à l'est et au nord du Palais. La réserve sur les terrains situés au nord a subséquentement été levée.

Une requête d'indemnisation a été déposée en 2018 auprès du Tribunal administratif du Québec en vertu de l'article 85 de la *Loi sur l'expropriation*, contre le ministre des Transports agissant pour le compte de la Société. Le détail de la réclamation au 31 mars 2019 n'est pas présenté car il pourrait avoir des incidences négatives sur le dénouement de celle-ci.

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2019, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré inchangé à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2019 (2,97 % au 1^{er} janvier 2018) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, la Société verse un montant

supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 893 195 \$ (2018 : 942 737 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR ALLOCATION DE TRANSITION

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

	2019	2018
Solde au début	85 884 \$	64 908 \$
Paiement au cours de l'exercice	(78 275) \$	—
Charge nette de l'exercice	4 361	20 976 \$
Solde à la fin	11 970 \$	85 884 \$

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de la Société.

CESSION D'IMMOBILISATIONS AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice, la Société a cédé au ministère des Transports du Québec une partie de l'immeuble situé immédiatement au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, c'est-à-dire la dalle structurale de béton sur laquelle est en partie bâti le Palais des congrès de Montréal, de même que des salles mécanique et électrique et autres éléments accessoires, le tout pour la somme de 1 \$. Cette cession a entraîné la décomptabilisation de la valeur nette de l'immobilisation cédée de 16 840 523 \$ et l'enregistrement d'une perte sur disposition d'immobilisations corporelles du même montant.

En retour, le ministère des Transports du Québec a cédé à la Société les droits aériens au-dessus de cette même portion de l'autoroute, le tout pour la somme de 1 \$. En conformité avec les normes comptables pour le secteur public, les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers.

TRANSACTIONS AVEC LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFRASTRUCTURES

Conformément aux exigences de la *Loi sur les infrastructures publiques* (RLRQ, chapitre I-8.3), la Société a conclu des opérations avec la Société québécoise des infrastructures dans le cadre de la production des documents au soutien de l'obtention des autorisations requises relativement à un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal. Un montant de 156 028 \$ a été comptabilisé aux frais d'exploitation et d'administration relativement à ces services rendus (265 038 \$ en 2018). Les créanciers et charges à payer incluent un montant de 115 490 \$ au 31 mars 2019 (0 \$ au 31 mars 2018).

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu d'autres opérations avec des apparentés, mais elles ont été effectuées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais.

Le 23 avril 2019, la Société a versé une indemnité provisionnelle de 5 408 900 \$ sur un des terrains.

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en limiter les impacts.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à ses obligations. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie, au prêt et aux débiteurs.

TRÉSORERIE

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

PRÊT

Le solde du prêt présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. À la date de préparation des états financiers, la Société estime pouvoir récupérer la totalité du prêt en raison des tendances historiques de l'emprunteur.

DÉBITEURS

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 31 mars :

	2019	2018
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 009 751 \$	765 106 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	210 369	42 544
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	4 236	12 945
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	185 322	128 247
	1 409 678	948 842
Provision pour créances douteuses	(159 278)	(64 983)
Autres débiteurs	119 266	64 178
	1 369 666 \$	948 037 \$

La Société doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. La direction considère le type de clients, le secteur d'activité auquel ils appartiennent, l'historique de paiement et les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance afin de déterminer la provision.

Le tableau suivant présente les mouvements de l'exercice liés à la provision pour créances douteuses :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	64 983 \$	111 082 \$
Charge	161 216	20 628
Recouvrement et radiation de créances provisionnées	(66 921)	(66 727)
Solde à la fin de l'exercice	159 278 \$	64 983 \$

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou d'honorer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Société finance ses activités de fonctionnement ainsi que l'acquisition et l'amélioration de ses immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant des subventions et de ses activités d'exploitation. La Société satisfait ses besoins en matière

de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêt et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

2019						
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Charges à payer et frais courus	6 033 146 \$	33 664 \$	8 333 \$	39 106 \$	6 114 249 \$	6 114 249 \$
Dettes et intérêts courus	21 998 704	99 677 477	70 073 339	23 087 334	214 836 854	189 588 252
	28 031 850 \$	99 711 141 \$	70 081 672 \$	23 126 440 \$	220 951 103 \$	195 702 501 \$

2018						
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Charges à payer et frais courus	4 261 907 \$	153 810 \$	24 854 \$	39 347 \$	4 479 918 \$	4 479 918 \$
Dettes et intérêts courus	21 409 949	42 819 897	90 125 919	67 466 531	221 822 296	194 345 125
	25 671 856 \$	42 973 707 \$	90 150 773 \$	67 505 878 \$	226 302 214 \$	198 825 043 \$

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie porte intérêt à taux variable. Si les taux d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 avaient été inférieurs ou supérieurs à 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, les revenus d'intérêt pour la même période auraient varié de 160 073 \$ (2018: 127 196 \$).

Le prêt et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2018 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2019.

INDEX DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

FAITS SAILLANTS 2018-2019

- 7 Faits saillants 2018-2019
- 8 Événements tenus en 2018-2019
- 8 Total des événements de 2014-2015 à 2018-2019
- 8 Total du nombre de participants de 2014-2015 à 2018-2019
- 8 Répartition du nombre total de participants par marché en 2018-2019
- 8 Répartition des événements par marché en 2018-2019
- 8 Répartition des revenus événementiels par marché en 2018-2019
- 9 Total des revenus autonomes de 2014-2015 à 2018-2019
- 9 Total des revenus autonomes au pi² de 2014-2015 à 2018-2019
- 9 Répartition des revenus autonomes par marché en 2018-2019
- 9 Retombées économiques totales de 2014-2015 à 2018-2019
- 9 Nombre total de nuitées de 2014-2015 à 2018-2019
- 9 Ententes conclues en 2018-2019

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2016-2019

- 22 Enjeu 1
- 24 Enjeu 2
- 25 Enjeu 3

UTILISATION DES RESSOURCES

- 29 Portrait de l'effectif
 - L'effectif en poste au 31 mars 2019
 - L'effectif utilisé au 31 mars 2019
 - Taux de départs volontaires (taux de roulement) du personnel régulier
 - Nombre d'employés par catégorie d'emploi ayant pris leur retraite
- 30 Formation
 - Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champ d'activité
 - Évolution des dépenses en formation
 - Jours de formation selon les catégories d'emploi
- 31 Contrats de services
 - Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019
- 32 Gestion et contrôle des effectifs
 - Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019
- 33 Ressources informationnelles
 - Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2018-2019
 - Liste et état d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles

GOVERNANCE

- 42 La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités
- 43 Résultats des mesures d'écartonnage de la Société au 31 mars 2018
- 45 Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 50 Reddition de comptes en matière de développement durable

AUTRES EXIGENCES LÉGALES

- 63 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
 - Comité permanent et mandataire
 - Étapes de l'élaboration ou de l'approbation de la politique linguistique institutionnelle
 - Implantation de la politique linguistique institutionnelle adoptée après mars 2011
- 64 Divulgence d'actes répréhensibles
 - Reddition de comptes
- 65 Reddition de comptes sur la tarification
- 66 Protection des renseignements personnels et accès à l'information
 - Nombre total de demandes reçues
 - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais
 - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue
- 67 Demandes d'accès à l'information – du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

ÉTATS FINANCIERS

- 73 État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2019
- 74 État de la situation financière au 31 mars 2019
- 75 État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2019
- 76 État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2019

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

1001, place Jean-Paul-Riopelle

Administration

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 Canada

Tél.: 514 871-8122

Tél. sans frais: 1 800 268-8122

Téléc.: 514 871-3188

info@congresmtl.com
congresmtl.com

Rapport annuel 2018-2019

Dépôt légal, 3^e trimestre 2019

Bibliothèque nationale du Québec

978-2-550-84260-6

Direction du marketing et des communications

Rédaction, révision et design: Samarkand

Photos: Palais des congrès de Montréal,

Stéphan Poulin et Guy Tessier

Imprimé au Canada



congresmtl.com

